

ABONNEMENTS :

Édition Quotidienne :	
CANADA ET ETATS-UNIS	\$3.00
UNION POSTALE	\$6.00
Édition Hebdomadaire :	
CANADA	\$1.00
ETATS-UNIS	\$1.50
UNION POSTALE	\$2.00

Directeur : HENRI BOURASSA

LE DEVOIR

Rédaction et Administration :

714 RUE SAINT-JACQUES
MONTREAL.

TÉLÉPHONES :

ADMINISTRATIVE Main 7461
RÉDACTION : 7460

FAIS CE QUE DOIS !

L'ELECTION DE CHATEAUGUAY

QUELQUES QUESTIONS A POSER

Il y a quatre sièges fédéraux vacants : Châteauguay, Middlesex-Est, Bruce-Sud et Lanark-Sud.

Au lieu de faire toutes ces élections le même jour, le gouvernement fixe celle de Châteauguay au 11 octobre, celle de Middlesex au 21 et remet les deux autres à une date ultérieure.

Le motif est facile à deviner.

La circonscription de Châteauguay est libérale par une faible majorité. Celle de Middlesex est acquise d'emblée aux conservateurs.

Le ministère en appelle d'abord aux électeurs de Châteauguay, afin que les échos des appels au jingoïsme, qui vont se multiplier dans le Middlesex, n'arrivent pas à leurs oreilles. On leur parlera le moins possible de marine et d'impérialisme; et l'on s'efforcera de les convaincre par des moyens énergiques, familiers à Bob Rogers. Le Sifton conservateur a fait une première descente dans le comté et ouvert l'écluse des subsides publics.

Si les ministres l'emportent, ils érigeront à tue-tête que la province de Québec approuve leur politique navale. S'ils sont défaits, ils diront qu'il n'y a rien de changé dans la situation relative des partis, et ils courront immédiatement leur échec du prestige de la victoire facile de Middlesex. Ils tenteront ensuite fortune dans les deux autres circonscriptions.

C'est ce genre de manipulation et de chantage électoral que M. Teller voulait avec raison faire disparaître, lorsqu'il suggéra, à la législature provinciale, que les élections générales se fissent à date fixe et les élections particulières dans un délai déterminé par la loi.

Je me borne, pour l'instant, à signaler le cynisme du procédé, afin de marquer nettement qu'à nos yeux il est aussi immoral, pratiqué par les bleus, qu'il l'était lorsque les rouges s'en servaient.

Mais il y a quelque chose de plus important que la forme, c'est le fond même de la consultation populaire que le gouvernement va tenter. Et puisque c'est dans le comté de Châteauguay que cette consultation se tient tout d'abord, il n'est pas indifférent de rechercher dans quelles conditions la lutte devrait s'y faire.

La question qui prime toutes les autres, c'est celle de la participation du Canada aux guerres de l'Angleterre. Elle se pose dans toutes les possessions britanniques avec une intensité toujours croissante. Au Canada, elle se présente pour l'instant sous la forme d'une double alternative : la contribution de trente-cinq millions, proposée par le ministère; et la construction de deux escadres, au coût probable de cent millions, suggérée par l'opposition.

Ces deux politiques, nous l'avons prouvé maintes fois, aboutissent au même résultat : faire participer le Canada aux guerres de l'Empire, dont les causes, les mobiles et la direction échappent entièrement au contrôle du gouvernement et du peuple du Canada.

Elles n'offrent donc aucune satisfaction aux nombreux Canadiens qui croient que le peuple du Royaume-Uni, maître absolu du gouvernement de l'Empire, et de sa politique étrangère, devrait continuer à porter le poids de sa défense; que le Canada n'a d'autre devoir en cette matière que de pourvoir à la défense de son territoire; et que le gouvernement canadien devrait consacrer toutes les ressources du pays à son développement. Ce fut la politique traditionnelle et féconde des auteurs de la Confédération et celle des deux partis actuels jusqu'aux jours troublés de l'impérialisme. Ce n'est que depuis que nos ministres vont, à tour de rôle, chercher leurs inspirations et leur politique à Londres que ces projets de marines, d'armements et de contributions navales ont pris naissance et menacent d'entraver la croissance et la prospérité de notre jeune pays.

Y aura-t-il, dans le comté de Châteauguay, un candidat assez courageux, assez patriotique, assez clairvoyant, pour combattre de front la politique des deux partis et donner au vrai sentiment national l'occasion de s'affirmer? Ce n'est guère probable.

Le résultat n'aura donc aucune signification réelle et la réponse des électeurs n'offrira aucune indication précise de l'opinion des électeurs sur tous les aspects de ce grave problème. Et surtout, le verdict populaire ne portera nullement sur le véritable conflit, qui se poursuit entre ceux qui veulent garder le Canada aux Canadiens et ceux qui veulent l'asservir à l'Empire.

La seule vraie manière de connaître l'opinion du peuple serait de dégager le problème impérial des disputes de parti et de l'enchevêtrement des multiples questions d'intérêt local ou secondaire. Seul, un plébiscite pourrait donner la solution en permettant aux électeurs de se prononcer sur les trois aspects principaux de la question : marine "canadienne" en temps de paix et impériale en temps de guerre; contributions à la flotte impériale, et *status quo* ou restriction des préparatifs militaires du Canada à la défense de son territoire.

Les chefs des deux partis se sont constamment donné la main pour étouffer toute proposition de plébiscite, parce qu'ils savent que la majorité se prononcerait contre les deux politiques navales. Or, ils sont engagés, envers les autorités impériales et les intérêts financiers qui les dominent, à faire triompher l'une ou l'autre des deux politiques anti-nationales.

S'ils sont laissés à eux-mêmes, les politiciens des deux partis ne se borneront pas à éliminer de l'élection de Châteauguay le débat de fond entre la politique traditionnelle et les nouvelles doctrines impérialistes; ils s'efforceront également de rétrécir et de déguiser leurs projets d'armements et de contributions navales, et surtout d'en cacher la fin et les développements inévitables.

Sans doute, les libéraux attaqueront violemment le vote de trente-cinq millions; mais ils parleront le moins possible de leurs deux escadres "construites, montées et commandées" par des Canadiens pour le salut de l'Empire. Quant aux ministériels, ils vont mettre en mouvement, sous la direction savante et vigoureuse de Bob Rogers, tout le mécanisme du patronage et de la corruption électorale.

Seuls, les électeurs peuvent forcer les politiciens à sortir de leurs retranchements. S'ils n'ont pas l'avantage de se prononcer sur le fond même du débat, ils peuvent au moins exiger des déclarations catégoriques et des explications complètes des deux candidats et des leaders des deux partis, qui iront réclamer leurs suffrages. C'est le droit et le devoir du peuple de connaître les pensées et les intentions véritables de ceux qui le représentent et le gouvernent.

Même si ces déclarations n'offrent aucune satisfaction aux adversaires des deux politiques navales, elles ne manqueront pas de fournir des données précieuses et des points de repère importants pour l'avenir. Car, comme bien l'on pense, la question ne sera pas réglée au lendemain de l'élection de Châteauguay.

Les candidats et leurs chefs auraient mauvaise grâce à refuser de donner ces explications.

Les ministériels ne sauraient prétexter, comme l'an dernier, qu'il faut attendre, avant de condamner la politique du ministère, qu'elle ait été formulée. Les libéraux ne peuvent se retrancher derrière le même prétexte pour éluder la question, comme à Richelieu, ou fuir lâchement, comme à Hochelaga.

Naturellement, ce sont les ministres et leur candidat qu'il importe davantage de faire parler clairement. Ce sont eux qui gouvernent. Leur politique a plus de chances de prendre corps que celle de l'opposition. Le parti libéral, lui, a le temps de changer vingt fois de principes et d'attitude avant de reprendre le pouvoir.

M. Borden se doit à lui-même et aux électeurs de Châteauguay, comme au pays tout entier, de venir dissiper les nuages qui enveloppent son action future. Et il doit le faire assez tôt pour que les électeurs aient le temps d'étudier ses projets.

Se propose-t-il de saisir de nouveau le parlement de son projet de contribution? Le fera-t-il dans les mêmes termes et pour les mêmes motifs? Croit-il encore à l'urgence du "péril" qui menace l'Empire?

Il disait, l'autre jour, à Halifax, que la concentration des flottes anglaises dans la mer du Nord constituait la meilleure preuve de la gravité et de l'urgence de la situation. Il a fait la même démonstration au parlement pour justifier sa mesure d'urgence. Or, selon les dépêches venues hier d'Angleterre, l'Amirauté a décidé de "changer radicalement sa tactique navale" et de disperser de nouveaux ses escadres. Si le raisonnement de M. Borden était juste, si la concentration des vaisseaux marquait l'évidence du danger, leur dispersion indiquerait et les mêmes dépêches le constatent — que le "péril allemand" est sensiblement diminué, sinon totalement disparu.

Dans les circonstances, le premier ministre, qui a posé en principe que le gouvernement canadien doit s'en rapporter implicitement aux

lumières et aux avis de l'Amirauté, va-t-il persister à voler quand même au secours de l'Empire et à se dérober à son engagement de soumettre au peuple "toute politique nouvelle" ayant pour objet de faire participer le Canada à la défense générale de l'Empire?

Si toutefois M. Borden et ses collègues s'obstinent à établir une distinction réelle ou imaginaire entre une "mesure d'urgence" et une politique permanente, ne croient-ils pas que le moment est venu de faire enfin connaître au peuple du Canada — et en l'occurrence, aux électeurs de Châteauguay, — au moins les grandes lignes et les éléments principaux de cette politique permanente?

Se proposent-ils de faire abroger la Loi navale votée en 1910, ainsi qu'ils s'y sont engagés, les uns formellement et les autres implicitement?

La presse anglaise a annoncé, comme chose décidée, que le premier ministre, au lieu de convoquer le parlement canadien, irait à Londres dans quelques semaines, afin de délibérer de nouveau avec les ministres impériaux et les représentants des autres colonies. L'un des objets de cette délibération est précisément de chercher à combiner les deux politiques navales entre lesquelles les électeurs de Châteauguay sont appelés à exercer leur choix. Ils ont assurément le droit de connaître si M. Borden est prêt à favoriser cette combinaison, ou si, au contraire, il repoussera toute tentative de conciliation, même si les autorités anglaises le priaient de faire cesser le conflit entre les deux partis, au Canada, et le désaccord entre la politique adoptée par l'Australie et celle que préconise le gouvernement canadien.

A la même conférence, on discutera l'opportunité d'accepter des contributions des diverses principautés et gouvernements de l'Inde. Cette question entraînera nécessairement la discussion du problème de l'émigration des Indous dans les colonies blanches. M. Borden est-il décidé à ouvrir ou à fermer la porte du Canada aux sujets britanniques de couleur?

Voilà des questions auxquelles il serait fort opportun que le chef du gouvernement donnât des réponses précises avant de solliciter des électeurs de Châteauguay et de Middlesex des suffrages qu'il interpréterait comme une approbation de la politique ministérielle.

En dehors du problème de la défense de l'Empire, il y a aussi quelques questions d'intérêt vital pour le Canada, sur lesquelles il serait également à propos que le ministère fit connaître ses intentions. Un jour ou l'autre, je suppose, le parlement canadien se décidera à laisser le parlement anglais s'occuper des affaires de l'Angleterre et il accordera quelque attention aux choses du Canada.

Ne serait-il pas temps que les ministres adoptassent des mesures pour réglementer beaucoup plus sévèrement l'immigration étrangère qui menace de dénaturer à brève échéance le caractère, les mœurs et les institutions du pays?

Et le canal de la Baie Georgienne? Le ministère a-t-il résolu d'entreprendre et de pousser vigoureusement cette œuvre gigantesque, infiniment plus urgente pour l'unité économique et nationale du Canada que trois vaisseaux de plus pour "sauver l'Empire"? Va-t-il au contraire céder aux objections aussi égoïstes que peu intelligentes d'une faction mercantile de Toronto, qui soutient fort sottement que cette nouvelle artère commerciale ferait tort à ses opérations?

Il y aurait bien d'autres questions à poser aux ministres et à leurs candidats. J'indique celles-ci à la hâte, parce qu'elles s'imposent à l'attention immédiate du peuple canadien.

Il y a assurément, dans le comté de Châteauguay, quelques électeurs assez libres du joug des partis pour interroger ministres et candidats et les empêcher d'escamoter les suffrages du peuple de telle sorte qu'ils puissent en faire "des choux et des raves", une fois l'élection gagnée.

Henri BOURASSA.

Le silence du "Star"

Je sais plus d'un lecteur du *Star* qui a dû, hier soir, éprouver une amère déception.Le *Star*, nul ne l'ignore, est le gardien-né de l'Empire, son sauveur officiel; il est par excellence le grand commentateur des actes et décrets de l'Amirauté britannique.Or, l'Amirauté vient de prendre une décision d'importance exceptionnelle, et le *Star* cependant n'en soufflait mot dans ses colonnes de rédaction, presque monopolisées pourtant, depuis des années, par les questions impériales.Serait-ce que cette décision ruine par la base l'un des principaux arguments du *Star*?Parce que l'Amirauté concentrait la majeure partie de ses forces dans les eaux britanniques et la mer du Nord, le *Star* en concluait que l'Empire était menacé dans ses parties vitales. Il dressait chaque jour devant ses lecteurs, amusés ou étonnés, le spectre du "péril allemand".Or, l'Amirauté vient d'envoyer dans la Méditerranée une forte partie de ses forces et de détacher vers les Bermudes une autre escadre. Si l'argument du *Star* valait quelque chose il y a trois ou six mois, il faut conclure de cette décision que le "péril allemand" n'est plus chose menaçante ou peut-être, comme le dit la *Gazette*, qu'il ne le fut jamais.Et cela dérange singulièrement les calculs du *Star*.

Au fond, son silence est peut-être aussi éloquent que ses articles.

O. H.

Le français aux Postes

Le ministère des Postes distribue, comme chacun sait, des carnets de timbres fort utiles. La couverture de ces carnets porte toute une série d'indications, très intéressantes, sur le tarif postal. Mais pourquoi ces indications ne sont-elles publiées qu'en anglais?

Le ministère des Postes, qui vient de sanctionner par la publication de cartes postales bilingues l'égalité pratique des deux langues, devrait tout de suite faire disparaître cette anomalie.

Du reste, il ne s'agit pas simplement d'une question de principe. Il est extrêmement utile, et de l'utilité la plus immédiate, que le plus grand nombre possible de citoyens puissent lire les indications que portent ces carnets.

Allons, Bruno Nantel, si vous voulez conserver votre titre d'abbé de l'élegance, vite, ENDOSEZ-LE comme Blouin la culotte de Louvrier, et ne vous laissez pas siffler l'honneur d'être le premier à arborer le petit jupon blanc, si blanc et si bien plissé!

SAINT-YVES.

"Visions Gaspésiennes"

Nous avons le plaisir d'annoncer que les *Visions Gaspésiennes*, le prochain livre de Mlle Blanche Lamontagne, paraîtra d'ici quelques jours, avec une préface de M. Adjutor Rivard.

BILLET DU SOIR.

LE PETIT JUPON

Le Bulgare s'en va, le Bulgare est parti. Longtemps il a tenu le haut du pavé et déjà son nom s'efface de la mémoire des hommes.

On ne parlait pourtant que de lui : Foemina en avait à pleines colonnes ; le Miroir des Modes en débordait et tous les étalages des boutiques de nouveautés ne nous montraient qu'étoffes bulgares, ceintures bulgares, broderies bulgares, etc...

Il n'y a pas jusqu'au "burlesque" américain qui ne se soit senti de la crise balkanique et qui n'ait servi à son public ébouillanti un solide mollet bulgare. Le mollet "dutch" en est même devenu tout blême de dépit, sous sa petite enveloppe de soie transparente...

Aujourd'hui que le vent de la faveur est changé, le tour est à la Grèce, la vogue est à l'Hellade, la mode s'empare du pays d'Homère, de Phidias et de Calopoulos, le restaurateur du coin.

Le grec, ma chère, tout comme le lapin russe, sera très porté cet hiver.

Dans les cercles philosophiques de la rue Sherbrooke, où ils abondent comme chacun sait, il sera de bon ton d'être pythagoricien ou socratien.

Seul, Godfroy Langlois restera réfractaire à cet engouement et continuera de tomber les auteurs grecs, au grand désespoir des polaches condamnées, dans nos collèges, à traduire les Philippiques. Nos intellectuels de la PETITE EGLISE se feront un court prétexte sur L'A-CROPOLE, à leur niveau, et qu'ils réciteront tous les soirs devant une miniature du grassouillet Renan.

Rue Sainte-Catherine, dans l'ouest, les élégantes promèneront les toilettes chères aux Athéniennes, et les hommes, au bal, à l'opéra ou au parlement, ah ! les hommes...

On ne sait pas encore à tout déprendre de la crânerie d'un seul qui saura oser. Sévigny, interrogé au procès Laverge us la Patrie, s'est modestement refusé à lancer la mode de nouveauté. Jos. Rienvil, qui possède dans son bureau deux portraits de Laurier et pas un seul de Borden pour qui il vote constamment, est à étudier la question. Je ne crois pas qu'on puisse compter dessus : s'il accepte, au dernier moment il dira le contraire, par force d'habitude.

La question est embarrassante. Qui lancera le petit jupon blanc plissé des montagnards grecs, qui se porte sous l'habit à queue et par-dessus le pantalon noir?

Allons, Bruno Nantel, si vous voulez conserver votre titre d'abbé de l'élegance, vite, ENDOSEZ-LE comme Blouin la culotte de Louvrier, et ne vous laissez pas siffler l'honneur d'être le premier à arborer le petit jupon blanc, si blanc et si bien plissé!

SAINT-YVES.

Une campagne de Lloyd Georges

Les dépêches de Londres réitérent souvent à la campagne que Lloyd Georges doit entreprendre contre le système actuel de tenure des terres en Angleterre.

Il y a déjà longtemps que le chancelier de l'Echiquier a annoncé son intention d'aborder résolument le sujet. Et les conclusions de la commission qui vient de l'étudier serviront sans doute au réformateur anglais.

On affirme que 710 personnes possèdent le quart des terres en Angleterre, 70 personnes, la moitié de celles de l'Ecosse et un trentième de la population. Les deux tiers des terres du Royaume-Uni, Lloyd Georges est l'ennemi de ce système tandis que le premier ministre Asquith passe pour lui être plutôt favorable, avec certaines modifications. Dans ces conditions, la campagne du chancelier de l'Echiquier peut être intéressante.

Il est certain que la question préoccupe les hommes d'Etat anglais depuis plusieurs années. Il y a déjà trente ans que Gladstone croyait lui donner une solution satisfaisante en protégeant l'occupant contre l'éviction. En 1908, on autorisait aussi les conseils de comté à acquérir ou louer des terres pour revendre ou sous-louer. Cette législation a eu un certain résultat mais son défaut, dans l'opinion de Lloyd Georges, est de perpétuer la grande propriété. Lloyd Georges, lui, veut le fractionnement au profit de la masse.

La dépopulation des campagnes est générale dans tous les pays mais en Angleterre plus qu'ailleurs et il ne manque pas d'observateurs qui l'attribuent au système anglais qui empêche les occupants de devenir propriétaires. Il y a évidemment pour et contre mais on ne peut se cacher que la tendance générale est à la possession du sol par ceux qui le font produire, et que l'impossibilité de satisfaire cette tendance doit compter pour beaucoup dans le mouvement de la population rurale d'Angleterre vers les pays neufs.

Le désir de posséder est du reste bien humain et pour peu que le projet de Lloyd Georges soit raisonnable on peut être sûr qu'il séduira le peuple anglais.

Mais qu'arrivera-t-il si le chancelier de l'Echiquier veut briser radicalement le système actuel? La commission qui a fait enquête sur la tenure des terres ne conclut pas dans son sens. Elle recommande plutôt d'élargir le système établi par Gladstone. Et tout en se prononçant en faveur de l'achat par celui qui a suffisamment d'argent pour payer, elle condamne le système d'achat subventionné par l'Etat. Elle donne pour raison que le petit propriétaire s'endetterait infailliblement et tombera aux mains du prêteur d'argent. C'est un peu l'argument des unionistes. Il est douteux que Lloyd Georges se contente de ce raisonnement.

G. DALLAIRE.

Sur le Pont d'Avignon...

La Patrie annonce que les conservateurs veulent laisser aux libéraux de Châteauguay "la plus entière liberté de choisir leur candidat". Non, mais sont-ils assez bons princes, messieurs les ministériels!

On annonce que M. Dubois, marchand de Saint-Jean Chrysostôme, se présentera comme candidat conservateur dans Châteauguay avec l'appui de M. Hospice Desrosiers qui fut élu dans le même comté, il y a quelques années.

M. Dubois a, paraît-il, déclaré qu'il restera sur les rangs, quel que soit le choix de la convention qui se tient aujourd'hui.

Les ennemis de M. Rogers commentent.

L'Evénement se demande si "l'élément perle" — les nationalistes naturellement — mettra un candidat dans Châteauguay.

L'Evénement voit d'un bon œil les candidatures nationalistes maintenant que l'amour de la crèche oblige la plupart de ses chefs de se battre.

Certains journaux de Londres et même quelques-uns du Canada déclarent que la population de l'Ulster est parfaitement justifiable de se révolter contre le *home rule*. Parleraient-ils de même si les Irlandais nationalistes se révoltaient contre l'Ulster ou l'Angleterre?

Progressistes et Républicains travaillent à se réconcilier aux Etats-Unis dans le but de reprendre le pouvoir. Roosevelt serait leur candidat aux prochaines élections. Si l'accord dure et que, d'autre part, le président Wilson réussisse à tenir son parti uni, la prochaine bataille électorale chez nos voisins ne manquera pas d'intérêt.

L'armée anglaise compte un bon nombre d'Irlandais nationalistes parmi ses officiers et soldats. On imagine ce qu'ils doivent penser du concours que certains généraux anglais se disent prêts à donner pour les empêcher d'obtenir l'autonomie de leur pays. Le fanatisme orangiste prépare peut-être de cruels déceptions à l'Angleterre.

Le Veilleur.

LETTRE DE FRANCE

La défense laïque. — La reprise des relations avec Rome. — Vers un nouveau Concordat?

Paris, le 12 septembre 1913.

Nous sommes encore en pleines vacances, le Président de la République se livre, comme les simples citoyens, aux douceurs du tourisme automobile, les grandes manœuvres militaires se déroulent avec leur habituel succès d'intérêt auprès de la foule, tout est calme et les journaux ne s'occupent guère de la question financière dont les énormes plus values dans les recettes des derniers mois atténuent l'acuité. Aussi ne sommes-nous pas étonnés que les politiciens de gauche renouvellent le débat sur la question religieuse.

C'est M. Clémenceau qui l'a initié. M. Clémenceau a soutenu le gouvernement dans le vote des mesures de défense nationale, mais il n'a pas pardonné à M. Poincaré d'avoir été élu président de la République et il poursuit ses ministres d'une haine féroce; toute occasion lui est bonne de leur marquer son animadversion et nul d'entre eux n'échappe à ces traits acérés.

M. Clémenceau donc s'est avisé que des négociations secrètes devaient être engagées entre le gouvernement de la République et le Vatican. De là à crier à la trahison pour M. Clémenceau il n'y avait qu'un pas. Sa conviction sans doute n'était pas très arrêtée, mais, encore une fois, il s'agit là pour lui d'un moyen de combat et il utilise la seule arme qu'il ait pu trouver. Encore arrive-t-il cette singulière aventure que les seules tentatives sérieuses de conversation entre Rome et Paris ont eu lieu voici deux ans, sous le ministère Monis et Cailiaux (MM. Cruppi et de Selves étant ministres des affaires étrangères) et que le ministère Poincaré les a interrompues.

Naturellement, les journaux radicaux et radicaux-socialistes se sont associés à l'initiative de M. Clémenceau, ils ont publié de longs articles sur "l'indépendance de la France laïque", ils ont sommé le gouvernement de s'abstenir de tout geste qui paraît impliquer un rapprochement avec le Saint-Siège et ils ont profité de l'occasion pour assigner à leurs amis politiques le devoir d'une vigoureuse campagne anticléricale en vue des élections générales de mai prochain. Ils ont trouvé un appui auprès de l'acadé-

micien Anatole France qui a adressé aux organisateurs du congrès des jeunes laïques une lettre ridicule, les adjurant de protester contre toute reprise des relations diplomatiques avec Rome.

Pour tout homme de bon sens, il apparaît bien que cette agitation bruyante est parfaitement ridicule; il faut être inintelligent ou de mauvaise foi pour prétendre qu'une conversation avec le Vatican constitue un danger pour un pays quelconque, si "laïque" qu'on le suppose. L'attitude des Etats hérétiques et schismatiques à l'égard du Saint-Siège est, à cet égard, significative.

En réalité, la grande colère de M. Clémenceau et de ceux qui font chorus avec lui provient de deux sources : d'abord, comme je vous l'indiquais, du désir politique de créer des embarras à un ministre détesté, ensuite, de l'irritation qu'engendre la conviction qu'on se trouve les radicaux et radicaux-socialistes d'avoir commis une très lourde faute, d'avoir brisé les relations avec le Vatican.

Il arrive là ce qui est arrivé pour la loi militaire. Dans un but électoral, les radicaux avaient en 1905 compromis la défense nationale en réduisant, sans aucune mesure pour la constitution de cadres souples, la durée du service militaire dans toutes les armées à deux années seulement. Vous savez combien ils ont dû corriger, cette année, leur erreur, et nous nous souvenons qu'un des grands arguments des adversaires de la loi de 3 ans était celui-ci : "Nous ne pouvons pas avoir l'air de nous être trompés en 1905".

De même ayant rompu brutalement et follement avec le Vatican, ils ne veulent pas avoir l'air de s'être trompés, et ils s'irritent parce qu'ils sentent la nécessité de réparer la lourde faute commise.

Sur la portée de l'erreur, personne en effet n'a plus aujourd'hui le moindre doute. Les faits sont là qui enseignent que l'intérêt national de la France lui commande d'appartenir en Orient, et même en Extrême-Orient, comme la protectrice des catholiques. Mais de quelle manière les protéger sans causer avec Rome? Les événements des Balkans, en faisant passer un certain

(Suite de la première page)

L'OPINION DES AUTRES

LE FRUIT DES COMPROMIS

Le docteur Pyne commence à recueillir les fruits de son compromis. En faisant une concession il a encouru l'antipathie de ceux qui s'opposent à l'extension du privilège bilingue. En ne faisant qu'une concession il n'a pas obtenu l'approbation des Canadiens-français qui désirent ce privilège et qui ne voient dans le changement qu'un moyen d'éluder la question. Et ce n'est pas la fin. — *Citizen*, Ottawa.

BONNE SUGGESTION

"Un congrès des chambres de commerce de l'Ouest canadien tenu récemment à Winnipeg s'est prononcé en faveur de l'organisation de chambres de commerce provinciales dont les délégués constitueraient une chambre de commerce nationale. C'est une proposition intéressante et importante. Il semble très désirable qu'en matière de ressort des chambres de commerce il y ait plus d'entente entre les différentes organisations de ce genre. La création d'une chambre de commerce nationale assurerait peut-être la permanence de bonnes relations entre l'Est et l'Ouest du Canada. Et à cette période de développement général du pays tout ce qui peut tendre à ce but est certainement désirable." — *Albertan*, Calgary.

L'AUTONOMIE AUSTRALIENNE

L'Australie possède certainement l'autonomie d'une façon plus complète que le Canada. Cela apparaît de deux façons, la première touche la procédure respective de chaque pays concernant les amendements à sa constitution. Il est vrai que dans chaque cas la constitution — celle du Canada qui date de 1867 et celle de l'Australie datant de 1901 — est contenue dans un acte du parlement impérial et théoriquement, la constitution de l'un comme de l'autre peut être amendée par le parlement impérial. Mais dans le cas du Canada le pouvoir de modifier la constitution doit être sollicité presque comme une faveur, du parlement impérial. Dans le cas de l'Australie c'est bien différent. Là, la constitution peut être amendée sans référer au parlement impérial. Plusieurs des clauses de la constitution australienne disent expressément qu'elles ne vaudront que si elles ont été amendées par le parlement impérial. Mais dans le cas du Canada le pouvoir de modifier la constitution doit être sollicité presque comme une faveur, du parlement impérial.

L'autonomie d'une façon plus complète que le Canada. Cela apparaît de deux façons, la première touche la procédure respective de chaque pays concernant les amendements à sa constitution. Il est vrai que dans chaque cas la constitution — celle du Canada qui date de 1867 et celle de l'Australie datant de 1901 — est contenue dans un acte du parlement impérial et théoriquement, la constitution de l'un comme de l'autre peut être amendée par le parlement impérial. Mais dans le cas du Canada le pouvoir de modifier la constitution doit être sollicité presque comme une faveur, du parlement impérial. Dans le cas de l'Australie c'est bien différent. Là, la constitution peut être amendée sans référer au parlement impérial. Plusieurs des clauses de la constitution australienne disent expressément qu'elles ne vaudront que si elles ont été amendées par le parlement impérial. Mais dans le cas du Canada le pouvoir de modifier la constitution doit être sollicité presque comme une faveur, du parlement impérial.

devient partie de la constitution."

— *Politicien*, dans le *Star*, Toronto.

LE COMMERCE ET LA PAIX

Les terreurs du péril allemand s'évaluent tellement que l'auteur anglais du mélodrame décrivant les horreurs de l'invasion étrangère devrait éprouver le besoin de faire des excuses. Le dernier indice de la disparition du fantôme jusqu'à ce qu'une occasion plus favorable se présente se trouve dans le projet qu'on prépare actuellement à Berlin pour réglementer le commerce entre la Grande-Bretagne et l'Allemagne durant l'année 1914. En résumé l'Allemagne donne à l'Angleterre et à ses colonies le traitement des nations les plus favorisées. La publication des statistiques du commerce entre les deux pays, préparées à l'occasion de ce projet, en beaucoup de lumière sur l'influence du commerce au point de vue de la paix européenne. L'Allemagne a importé d'Angleterre pour une valeur de \$210,000,000 cette année, tandis qu'elle a vendu à sa principale rivale militaire pour une valeur de près de \$300,000,000. En face de ces chiffres, la compagnie Krupp elle-même éprouvera de la difficulté à persuader l'Allemand solide et pratique que qu'il est bon d'avoir comme ami et associé. — *Citizen*, Ottawa.

FUTURES ALLIANCES

"La Bulgarie n'est pas la seule puissance qui fasse de visibles avances aux Turcs; la Grèce a, de son côté, le souci d'empêcher un rapprochement bulgare-turc qui lui porterait ombrage et d'attirer à elle la nation ottomane. "Je ne serais pas surpris, toutefois, que Bulgares et Grecs fussent finalement conduits en faveur de la Serbie. Il sera difficile, en effet, à la Porte de se fier à la sincérité de l'amitié bulgare, tant qu'Andriople restera aux mains des Turcs; d'autre part, avec les points d'appui qui lui assureront ses nouvelles frontières maritimes et la possession des îles de la mer Egée, la Grèce est appelée à devenir le plus redoutable adversaire de la puissance ottomane.

"Or, de semblables défiances n'existent pas à Constantinople contre la Turquie. La Turquie, au contraire, a tout intérêt à garantir à la Serbie ses possessions actuelles en Macédoine contre les éventuelles tentatives de la Bulgarie qui, si elle reprenait quelque jour les territoires qu'elle convoitait et qu'elle croyait obtenir en Macédoine, se renforcerait au détriment de la Turquie. Il est également dans l'intérêt de l'empire ottoman de protéger les Serbes contre une attaque du côté grec qui se produirait fatalement si la Serbie, comme il est à prévoir, cherche un accès vers la mer Egée.

Aussi bien une alliance serbo-turque n'est-elle pas impossible et peut-être alors — mais plus tard — y admettra-t-on la Bulgarie, au cas où un groupement gréco-roumain se réaliserait, ainsi que le souhaite l'Allemagne." — *René d'Arad*, le *Gaulois*, Paris.

Lettre de France

(Suite à la 2e page)

nombre d'établissements français sous la loi serbe on la loi grecque — moins favorables que le régime des "capitulations" — exigent également une entente avec Rome. Au Maroc, de même façon, l'annexion du corps expéditionnaire et la création de centres d'influence chrétienne et française commandent une conversation avec le Saint-Siège.

Cela, un député radical, mon collègue F. Deloncle, l'a dit avec insistance devant la Chambre; il y a eu des grognements sur les bancs de la gauche, il n'y a point eu de tentative de réfutation. Le gouvernement essaie d'ailleurs de pallier les effets d'une attitude stupide: ses agents au dehors se montrent plus que jamais respectueux du catholicisme et disposés à prendre en toute circonstance la défense de nos missionnaires. On parle même de la reconstitution en France, par une singulière dérogation aux lois proscriptrices de 1901, de certains noviciats destinés à faciliter le recrutement des congrégations vouées à l'évangélisation des terres lointaines.

Je ne prétends pas que l'irréligion officielle soit, de ce fait, atténuée le moins du monde. Nous avons d'ailleurs en ce moment même de tristes preuves qu'elle ne l'est pas: le Président de la République en voyage dans le centre de la France a accepté un banquet dans une chapelle volée aux Ursulines, et brutalement, à Paris et à Toulon, on vient de fermer d'importantes écoles libres. Tout au plus pourrait-on noter ce changement qu'au lieu de forger des lois nouvelles, on se borne à appliquer les lois existantes. Mais il est malheureusement certain que la génération des proscriptrices officielles fait place seulement à une génération de négateurs: ceux-ci détestent moins le catholicisme, mais ils font profession de l'ignorer et violent, insensibles, toutes ses lois et toutes ses délicatesses.

Aussi n'attribuons pas et ne faut-il pas attribuer à une pensée de réparation ou de repentir l'évolution que l'on peut constater dans les sphères officielles: il arrive seulement que nous sommes en présence de gens de plus d'intelligence et de sang-froid. M. Combes et ses compagnons de bataille étaient des sectaires bornés, aveugles, qui ont oublié le vieux proverbe: "La colère est mauvaise conseillère"; dans leur emportement ils ont fait des sottises, leurs successeurs rêvent de réparer ces sottises, non pas dans une pensée d'équité envers l'Eglise, mais dans le dessein d'améliorer la situation de l'Etat.

Le fait est vrai pour la reprise des négociations avec le Vatican, il l'est également pour ce qui concerne le règlement définitif de l'Eglise en France.

Je dis "le règlement définitif", car il n'y a rien de moins définitif que la loi de 1905 sur la séparation, et la loi de 1907 sur l'occupation des édifices du culte. Celle-ci, d'après son auteur, M. Briand, avait un caractère provisoire, on le voit aisément. Qu'est-ce que la situation du prêtre "occupant" l'Eglise à titre précaire, sans y avoir théoriquement même les droits d'un locataire et ne pouvant cependant être expulsé? Comment les communes propriétaires des églises et de leur mobilier peuvent-elles être tenues de les entretenir? Qui juge du dernier ressort de la nécessité des travaux? Quelle est la conséquence de l'introduction par les prêtres ou par les fidèles d'objets mobiliers

dans l'Eglise où ils ne sont que des occupants? Cent questions ainsi se posent, et, provisoirement, grâce à la bonne volonté générale et aux interprétations très larges du Conseil d'Etat, mais qui, de fait, ne sont pas prévues par la loi.

"Il faut une loi nouvelle", disent aujourd'hui, à l'envi, les partisans les plus déterminés du régime de la séparation; et le plus grand nombre ajoute: "Cette loi doit être faite d'accord avec les catholiques, puisque l'expérience a prouvé qu'on ne pouvait pratiquement légiférer à leur sujet sans leur consentement." Mais l'accord avec les catholiques "se traduit dans la réalité par l'accord avec le Pape", et le problème se pose sous cette forme: "Faut-il un nouveau Concordat?"

Quand on pense que la loi de Séparation n'est pas promulguée depuis huit ans, il est assez curieux de constater que la question est formulée par des adversaires notoires de l'Eglise catholique et qu'elle reçoit une réponse affirmative. M. Jacques Bonzon, avocat protestant et jadis révolutionnaire, s'est livré, sur ce sujet, à une enquête dont les résultats lui paraissent concluants. Les uns souhaitent un nouveau concordat parce qu'ils jugent l'Eglise trop indépendante, les autres estiment indispensable une convention réglant tout au moins le régime du culte et le statut des édifices — avec l'arrière-pensée chez quelques-uns de reprendre à l'Eglise quelque part des libertés si chèrement payées par elle.

Evidemment l'Eglise ne prendra pas l'initiative de la conversation, et le gouvernement hésitera à faire le premier pas, ouvertement, publiquement. Quelques mois, quelques années peut-être passeront avant qu'une solution n'intervienne. Mais qu'en maintient personne ne doute que la loi de 1905 soit frappée de caducité. Une fois de plus la lime a usé les dents du serpent.

Joseph DENAIS,
Député de Paris.

Ecole de Pharmacie

UNIVERSITE LAVAL

L'ouverture des cours est fixée au mercredi, 1er octobre prochain. Les élèves sont instamment priés de faire leur inscription avant cette date au bureau du secrétaire-directeur, 395 rue Saint-Denis. A partir de la date d'ouverture, le directeur se tiendra à son bureau, à l'Université, de 9 à 11 heures.

L'Annuaire de l'Ecole sera adressé à toute personne qui en fera la demande.

A. J. LAURENCE,
Secrétaire-Directeur.

Emeline se prépare à venir en Amérique

Paris, 24. — Mme Emeline Pankhurst, le chef des suffragettes militantes d'Angleterre, a déclaré, à la Presse Associée, aujourd'hui qu'elle était sûre de pouvoir être admise aux Etats-Unis sans opposition de la part du département d'Immigration. Elle ajouta qu'elle n'avait reçu aucune communication officielle des officiers d'immigration américains.

"Le but de mon voyage en Amérique", déclara-t-elle, "c'est d'aller donner aux Américains la réponse que Mlle Haldane a refusé de leur donner à la question qu'ils se posent sur les actes de violence commis par les suffragettes militantes en Angleterre."

Mlle Haldane, à qui Mme Pankhurst fait allusion dans son interview, est la sœur de Lord Haldane, avec qui elle a fait le voyage en Amérique dernièrement. Mlle Haldane, en exprimant ses vœux sur le suffrage féminin, n'avait pas voulu toucher à la question des violences de ses sœurs anglaises.

L'IMMEUBLE

Pour \$151,960, M. J. B. Dupré a vendu à M. O. Lamoureux les lots 233-1, 234-2 et 6 et 235-9, de la paroisse de Montréal. Ces lots sont situés sur la rue Sainte-Catherine, à Westmount et couvrent une étendue de 36,500 pieds carrés.

Pour \$88,047, MM. J. R. Duggett et W. A. Catton ont vendu à la Montreal Real Estate Company 66 arpents de terre à Saint-Léonard de Port Maurice. La propriété comprend le lot 426 de la paroisse de la Longue-Pointe.

Pour \$28,500, M. Casper et Caplan, d'Ottawa, ont acheté de M. Jos. Usher et autres les propriétés portant les Nos 463 à 475 de la rue Frontenac.

On a inscrit hier 65 transferts de propriétés dont les principaux sont les suivants:

Pour \$13,000, M. J. Séguin a vendu à la Greater Montreal Land Company les lots 34-208 et 209 de la paroisse de Montréal avec résidences portant les Nos 649 à 653 de l'avenue Bloomfield.

Pour \$18,000, Mme F. W. Evans a vendu à M. Z. Fineberg le lot 289-5 à 7 avec résidences portant le No 414 de l'avenue Clarke.

Pour \$20,000, M. J. A. Morin a vendu à M. J. A. Roy le lot 900-35 du quartier Saint-Louis.

Pour \$22,500, M. F. G. Todd a vendu à M. F. W. McBride le lot 109 de la paroisse de la Pointe Claire.

Pour \$12,000, M. J. Smithers a vendu à Mme E. Déry une partie du lot 230-231 de la paroisse de Montréal.

Pour \$10,500, Mme N. Turco a vendu à Mme F. H. Callard le lot 344-127 de la paroisse de Montréal.

Pour \$9,500, M. J. O. Boulanger a vendu à M. L. Racicot le lot 7-802 de la Côte Saint-Louis avec résidences portant les Nos 2718 et 2720 de la rue Saint-Hubert.

La contrebande des Chinois aux Etats-Unis

Washington, 24. — Le département d'Immigration est décidé à surveiller plus étroitement l'entrée des étrangers aux Etats-Unis. Le département est d'avis qu'un nombre considérable d'immigrants chinois trompent la vigilance de ses officiers. Il croit que les Chinois pénètrent trop facilement au pays dans le sud et à l'ouest. M. Richard H. Taylor fera une tournée d'inspection sur la frontière du sud dès la semaine prochaine. Il se rendra dans quelle mesure la loi d'immigration est appliquée. Il se rendra ensuite sur la côte du Pacifique pour faire le même travail d'enquête.

Un nombre considérable de Chinois ont été arrêtés depuis quelque temps, et tous sont entrés aux Etats-Unis par la frontière mexicaine. D'autres avoient été arrêtés d'immigration qu'ils n'étaient au pays qu'en route pour le Mexique, où ils vont travailler sur des plantations. Tous ces Chinois ont été arrêtés depuis 10 jours et sont retournés dans leur pays.

L'expédition de la Pérouse

(Service de la Presse Associée)

Paris, 25. — On a trouvé dans le sable, à l'île Vanikoro, dans le Pacifique, des débris qu'on suppose être ceux de la "Boussole", le vaisseau qui commandait la Pérouse, l'explorateur français qui ne revint jamais de son voyage de découverte de 1788.

L'abus des drogues

(Service de la Presse Associée)

Paris, 25. — La mort soudaine et mystérieuse d'une beauté parisienne nommée Pierrette Fleury a poussé la police à faire une enquête qui a révélé que la jeune fille, elle avait 22 ans, s'est empoisonnée avec de l'éther qu'elle buvait en énorme quantité. Elle prenait aussi de la cocaïne et fumait de nombreuses cigarettes dans lesquelles elle mettait de l'opium à l'aide d'une aiguille.

L'actrice chez qui Pierrette est morte et sa femme de chambre sont accusées d'homicide par imprudence.

M. Roland Préfontaine, administrateur de la succession Raymond Préfontaine, dit qu'il a vendu sept lots à la ville de Montréal. Il a convenu du prix de vente après un entretien avec M. S. E. Geoffrin, l'expert de la ville. Il est d'opinion que la vente a été très raisonnable. Il aurait pu obtenir plus cher pour les terrains mais il a préféré les vendre au prix que lui offrait la ville parce qu'on les lui payait argent comptant.

Il n'a jamais payé de commission et n'a jamais vu de commissaires ou d'échevins pour discuter la transaction.

Le témoignage de M. Fernand Préfontaine est semblable à celui de son frère.

CHOSSES MUNICIPALES

L'ENQUÊTE JUDICIAIRE

COMME AUX SEANCES PRECEDENTES, ELLE NE REVELE RIEN D'INTERESSANT A LA SEANCE D'HIER APRES-MIDI.

L'enquête sur les achats de terrain pour l'ouverture de la rue Sherbrooke s'est continuée hier après-midi sans rien révéler d'intéressant.

Le principal témoin fut M. Joseph H. Charette, employé au service de l'auditeur municipal. M. Charette a acheté quinze terrains dans cette partie de la ville. Il a vendu ces lots à M. J. D. C. Martin et Donald Dion, qui les ont à leur tour vendus à la cité de Montréal. Mais les quinze terrains n'appartenaient pas en entier à M. Charette; il les avait achetés conjointement avec M. P. Champagne, et les avait payés \$550 chacun.

Le 1er mai, M. Charette acheta de la compagnie P. Bouras & Fils d'autres terrains qu'il vendit aussi à la ville. Le témoin déclara qu'il n'a intéressé personne à l'hôtel de ville à la vente de ses terrains, si ce n'est Champagne qui agissait de concert avec lui. Il n'a payé de commission ou de récompense à personne pour faire aboutir ce projet de l'expropriation. Il jure qu'il n'a promis de récompense à personne, à propos de la vente de ses terrains. Après la transaction, alors que quelques-uns commençaient à crier au scandale, le maire Lavallée l'a fait venir à son bureau et lui a demandé des explications. M. Charette lui a dit comment tout s'était passé et alors le témoin a répondu: "Je n'ai pas de reproches à vous faire; ce n'est pas comme employé civique que vous avez agi, mais comme citoyen."

Le témoin déclare un peu plus loin qu'il désire faire une mise au point. Il dit qu'il a déclaré dans son témoignage qu'il venait à l'hôtel de ville et que le renseignement, Or, je désire déclarer solennellement que je n'ai jamais renseigné personne en qualité de fonctionnaire municipal.

M. Herminé Puyette, étudiant en notariat et clerc chez le notaire Pepin, est le témoin suivant. Il est le fils de M. J. Puyette, cultivateur de Saint-Paul-Ermitte, qui a réalisé un profit net de \$18,000 dans l'expropriation de la rue Sherbrooke. M. Puyette dit qu'il est bien vrai que son père lui a confié la plus grande partie de cette somme pour la répartir en placements. Il démontre par son livre de banque qu'il a joué à la Bourse et a fait divers placements chez des courtiers bien connus de cette ville. Les placements ont été faits seulement au nom de son père, qui les détient encore.

Le témoin raconte ensuite comment son père fut incité à acheter les terrains qui lui rapportent un si gros profit. Il se trouvait au sein de son patron, le notaire Pepin, quand M. Champagne s'y présenta et offrit au notaire de lui vendre plusieurs terrains. Celui-ci répliqua qu'il ne pourrait pas faire l'achat tout seul. C'est alors que le jeune Puyette intervint et expliqua comment son père consentirait peut-être à en acquiescer une partie. Ce qui lui fait, le témoin dit qu'on ne lui a pas représenté que les terrains pourraient être achetés par la ville, mais il ajoute qu'il a entendu vaguement parler d'expropriation. Il n'a payé aucune commission. Il n'a vu personne pour accélérer l'expropriation.

M. Cyris Martin a vendu un terrain à la ville de Montréal pour l'ouverture de la rue Sherbrooke. Il l'a fait acheter conjointement avec M. P. Champagne par le premier juillet 1912. Il n'avait pas l'argent nécessaire et M. Champagne avait consenti à payer la moitié du coût. Le terrain fut vendu à la ville au prix de \$2,160. Le témoin garda le terrain parce que M. Champagne avait contracté une dette envers lui. Il jure qu'il n'a payé de commission à personne. Il n'a jamais discuté avec Champagne de moyens à prendre pour hâter les procédures. Il ne sait rien qui soit de nature à lui faire croire à quelque chose de louche.

M. Roland Préfontaine, administrateur de la succession Raymond Préfontaine, dit qu'il a vendu sept lots à la ville de Montréal. Il a convenu du prix de vente après un entretien avec M. S. E. Geoffrin, l'expert de la ville. Il est d'opinion que la vente a été très raisonnable. Il aurait pu obtenir plus cher pour les terrains mais il a préféré les vendre au prix que lui offrait la ville parce qu'on les lui payait argent comptant.

Il n'a jamais payé de commission et n'a jamais vu de commissaires ou d'échevins pour discuter la transaction.

Le témoignage de M. Fernand Préfontaine est semblable à celui de son frère.

Au Conseil de Ville de Maisonneuve

Le conseil de ville de Maisonneuve a tenu son assemblée régulière, hier soir, sous la présidence du maire Michard.

M. l'échevin Oscar Dufresne était à son poste après une absence de trois semaines en voyages d'affaires aux Etats-Unis.

Les collègues de M. Dufresne étaient enchantés de son retour.

Etaient présents, les échevins Oscar Dufresne, Charles Bélanger, Robert Fraser, Ephrem Lemay et Aldéric Lemay.

Un règlement pour la balance publique a été passé en première lecture. Quelques modifications y seront apportées sur la demande de quelques échevins; la pesée publique sera ouverte vers le 1er octobre.

Un projet établissant un circuit reliant le Parc Terminal à Maisonneuve a été présenté au conseil. La municipalité de Maisonneuve est favorable à ce projet à être exécuté par la Compagnie des tramways de Montréal. Ce circuit partirait de la rue Pie IX, sur la rue Boyce jusqu'au Parc Terminal, pour de là rejoindre, par le Boulevard Bernard, la rue Notre-Dame jusqu'à Letourneau.

Parc Terminal a aujourd'hui une population de 4,000 âmes.

A la dernière assemblée, une licence pour la vente de boissons fut refusée à un M. Jacobson, pour une épicerie sur la rue Ontario.

Hier soir, M. P. Lacoste, avocat, s'est présenté devant le conseil de Maisonneuve pour son client l'octroi de cette licence. M. Lacoste a remis au conseil plusieurs références provenant des marchands de gros de la ville de Montréal, recommandant M. Jacobson.

Le conseil a accordé la licence à M. Jacobson.

L'arroseuse-balayeuse automobile a commencé à faire ses essais à Maisonneuve.

Au dire de M. Dussault, surintendant de la voirie, la nouvelle machine est appelée à donner un rendement de travail considérable, partant une grande économie de temps et de personnel. La nouvelle machine, dans ses essais, aurait couvert 21 milles de rues en 5 heures.

Au Conseil d'Outremont

L'INSPECTION MEDICALE DES ECOLES.

Un rapport recommandant un système d'inspection des écoles d'Outremont a été lu à l'assemblée du conseil municipal, hier soir, par le docteur Shaw, qui déclare que cette réforme a pour but d'enrayer les maladies contagieuses et de faire passer l'étude aux écoliers en leur donnant tout le confort hygiénique possible.

Une plainte originale a été portée au conseil par M. M. B. Cassidy, No 717 avenue Bloomfield. Une lampe électrique placée devant sa porte attire les mouches et autres insectes et il ne peut ouvrir celle-ci sans qu'une nuée de ces moustiques n'envahisse sa demeure et s'attaque aux enfants. Il demande au conseil de prendre la "chose en sérieuse considération".

Le Dr Shaw, en lisant son rapport sur l'hygiène dans les écoles, demande l'examen médical de tout élève, chaque année, à l'ouverture des classes. En plus, il voudrait une garde-malade dans chaque institution pour examiner les élèves de temps à autre et dans les cas de maladies, faire une enquête dans les maisons, sur la cause première de l'infection.

Le coût de ce travail serait approximativement de \$1,000 par année.

La valeur de ce système, dit le Dr Shaw, "pour l'enrayement des maladies contagieuses, la propreté des classes et l'amour de l'hygiène chez les élèves, serait incalculable." Le Dr Shaw promet de mettre le système en vigueur pour le 1er octobre s'il est autorisé par le conseil.

M. Pelland poursuit

Il réclame des dommages au "Herald" et à un photographe, en conséquence de certains comptes rendus.

M. Etienne Pelland a intenté une poursuite de \$10,000 contre le "Herald" pour avoir publié des comptes rendus qu'il juge faux, des témoignages donnés au cours de l'enquête sur les achats de terrains. M. Pelland poursuit aussi pour \$1,000 de dommages le photographe qui a livré sa photographie au "Herald".

Me Jos. Archambault est l'avocat du demandeur.

La Navigation

NOTES MARITIMES

Le "Tunisien", ligne Allan, est arrivé de Montréal à Liverpool hier.

Le "Virginian", ligne Allan a quitté Liverpool hier pour Montréal.

Le "Grafton", ligne Allan, a quitté Montréal pour Glasgow, aujourd'hui.

Le "Dalton", ligne Furness, est arrivé de Hull à Montréal, hier.

Le "Andania", ligne Cunard, doit quitter Southampton pour Montréal, aujourd'hui.

Le "Corinthian", ligne Allan, doit quitter Londres pour Montréal, aujourd'hui.

Le "Empress of Britain", ligne C.P.R., est attendu ce soir de Liverpool, à Québec.

Le "Empress of Ireland", ligne C.P.R., est attendu ce soir de Liverpool, pour aujourd'hui.

Le "Mount Temple", ligne C.P.R., a quitté Montréal pour Londres et Anvers, mais a échoué vis-à-vis la cale-à-chape de Maisonneuve.

NAVIGATION INTERIEURE

Canal Lachine: En haut. — Coruna, de Port William, 1375 tonnes d'acier; Bickford, de Port William, cargaison générale; Fred Mercer, à Charlotte, vide; Easton, à Port Colborne, vide; Prince Rupert, à Prince Arthur, 2,128 tonnes d'acier; Seguin, à Port Colborne, cargaison générale; Ayon, à Oswego, vide.

En bas. — Davidson, Duluth, à Montréal, blé; Gladys, Erie, à Montréal, charbon; Dunel, Port William, à Montréal, blé et orge; Yorkton, Port Colborne, à Montréal, blé.

PORT COLBORNE

En haut. — Rosedale, Montréal, à Port William, cargaison générale; Yorkton, Montréal, à Port Colborne, vide; Kinmont, Montréal, à Port William, vide; Senor, Montréal, à Anvers, vide; Thiers Meier, Montréal à Niagara, bois de pulpe.

En bas. — Port Colborne, à Montréal, blé; Waccanaw, Connait, à Montréal, charbon; Brilliant, Cleveland, à Montréal, huile.

LES ARRIVAGES

Steamer A De

PETITES ANNONCES

SITUATIONS VACANTES

APPRENTIS DEMANDES

APPRENEZ à devenir un barbier moderne. Chance exceptionnelle. Quelques semaines suffisent. Professeurs de 18 à 26 années d'expérience. Outils gratuits, positions assurées. S'adresser: Modern Barber College, 62 Boul. Saint-Laurent, Montréal.

ORFÈVRE

M. Joseph Bourgouin, de l'Épiphanie, Qué., demande un bon orfèvre comme engagé, et vendrait ou louerait son magasin de bijouterie, etc., établi depuis 28 ans, pour cause de maladie et d'âge. Il abandonnerait. S'adresser à l'adresse ci-haut mentionnée.

EMPLOI DEMANDÉ

Jeune homme, 8 années d'expérience dans travail de bureau, correspondance, etc., demande position de confiance. Bonnes références. Ecrire à Casier 9, "Le Devoir".

EMPLOI DEMANDÉ

Demaiselle possédant bonne instruction française, demande position de confiance. Bonnes références. Ecrire à Casier 9, "Le Devoir".

EMPLOI DEMANDÉ

Jeune homme expérimenté, actif et énergique, parlant très bien le français, diplômé d'école commerciale, et ayant de bonnes notions d'anglais et d'allemand, désire place comptable, correspondant ou secrétaire privé en langue française. Adresse: A. B., "Le Devoir".

À LOUER

FLATS À LOUER

Rue Durocher, six flats très modernes, 7 et 8 appartements, chauffage au gaz, chaudières installées, fin en bois franc, Nos 680 à 694. S'adresser sur les lieux ou à A. D. Boileau par téléphone Saint-Louis 6928.

A VENDRE

AUTOS — VOITURES

A vendre express pour laitiers, automobiles, victorias, bugheis, etc. Bon marché, chez Ulric Roy & Cie, 1141 Ave. Papineau.

A VENDRE OU ECHANGER

Plusieurs épiceries, magasins de cigares, hôtels, maisons meublées pour louer des chambres, boucheries, clos de bois et tout autre commerce. Acheteurs, si vous désirez vous établir venez à mon bureau, vous assurez des bargains que je vous donnerai; pas un magasin à déboucher. S'adresser Jean Castelli, 120 Sainte-Catherine, Est, bâtisse la "Patricie". Etabli depuis 23 ans. Tél. Est 4563.

IMPRIMERIE A VENDRE

Occasion pour un imprimeur d'entrer en affaires. Une imprimerie moderne avec outillage complet, prêt à fonctionner, à vendre à moins que la moitié du prix coûtant, y compris la possession de "L'Echo de Granby" et de "The Granby Echo", et un bon assortiment de papeterie. Ce commerce payait bien et peut redevenir très profitable à l'acheteur. Granby est une bonne ville manufacturière et l'édifice et l'imprimerie sont situés au centre. S'adresser à Miller & Richard, Toronto.

MAGASIN A VENDRE

Un magasin de tabac et bonbons, salle à dîner. S'adresser: 2483 Boulevard Saint-Laurent.

MAISONS A VENDRE

Rue Lalonde, entre Fullum et Dufresne, \$4,800 pour les deux. Chance exceptionnelle. S'adresser 416 Letourneau, Maisonneuve.

PROPRIETES A VENDRE PAR

LACHANCE & LEGAULT

43 rue Saint-Gabriel.

\$25,000 — Rue de l'Épée, 6 logements modernes, gros revenus.

\$7,000 — Rue Bordeaux, 3 logements, conditions faciles.

\$28,000 — Ave. Mont-Royal, coin de rue, magasin et logement, tout le meilleur quartier.

\$9,000 — Rue de Saint-Vallier, magnifique maison à 3 étages, 5 logements, en location en bois dur. Fixtures électriques à la maison. Prendra peu de temps de compléter.

Plusieurs bons terrains, avec balance de prix de vente, de première classe. Aussi \$2,000 à \$5,000 comptant à investir sur propriété. Argent à prêter sur terre hypothéquée.

Pour renseignements, s'adresser à LACHANCE & LEGAULT, 43 Saint-Gabriel. Tél. Main 4733.

REGISTRE A VENDRE

Un registre No 452, enregistré de un cent à cent piastres. S'adresser à 147a Evelyn, Verdun.

DIVERS

ARGENT A PRETER

NOUS REGLERONS toutes vos dettes. Vous transigez seulement avec nous, paiements faciles, sans intérêt; entente personnelle seulement. Léon Racicot, successeur de Demers & Moreau, 37 Côte Place d'Armes.

SERRURES

Spécialité de clés et serrures. Nous faisons tous les genres de clés à cylindres Yale, etc. Réparations en tout genres. Parapluies réparés et recouverts, au No 182 rue Sanguinet, près Sainte-Catherine (Nous allons à domicile).

AVIS — Demande a été faite à la corporation de la cité de Montréal, pour permission de placer une bouillière sur le lot numéroté 1198 subdivisions Nos. 10 et 11, du quartier Lafontaine, No. 338-360 rue Providence.

A. S. RISSONNETTE,
No. 415 rue Ontario Est.
Montréal, 25 septembre 1913.

MAISONS D'ÉDUCATION

INTERNATIONAL College
Fondé en 1890
198 Sainte-Catherine Ouest, Montréal

POSITIONS ASSURÉES
Prospectus sur demande. Tél. Main 309
Angus Caza, Prince.

JEAN MELANÇON

PROFESSEUR D'INSTRUCTION

Enseignant au Collège St-Marie, St-Jean d'Iberville, académies des Soeurs Ste-Croix, etc. Les cours privés commencent le 15 septembre. Renseignements, 1405 Boulevard. Tél. St-Louis 6881.

Double meurtre

Matawan, N.J., 25. — Le cadavre d'Angelo Cantaloupe, et celui de son petit-fils, Victor Lannusseau, ont été trouvés horriblement mutilés dans un sentier conduisant à leur ferme. Le vol semble avoir été le motif du meurtre.

Cartes Professionnelles

AVOCATS

BOURBONNIERE, F.-J., C.R., avocat, 76 rue Saint-Gabriel. Tél. Bell, Main 2679.

LEOPOLD BARRY, L.L.B.
Avocat-Procureur

Edifice Banque Ottawa, 224 rue St-Jacques, Chambre 44. Tél. Bell, Main

bles antiques.
974 SAINT-DENI

POLITIQUE ETRANGERE

LE DEBAT SUR LE TARIF

L'impôt sur le coton est cause d'un désaccord. — Une conférence avec le président. Nouveaux projets.

Washington, 24. — Le comité de révision du bill tarifaire a prolongé les débats aujourd'hui, sans pouvoir s'entendre sur la taxe proposée sur le coton à terme. L'amendement Clarke, adopté par le sénat, ne rencontrait pas les vues du comité. Celui-ci rejette également l'entente connue sous le nom de projet Smith-Lever-Burleson. Après une longue conférence qui a eu lieu à la Maison Blanche, et à laquelle prirent part le président Wilson, le sénateur Simmons et le représentant Underwood, il fut décidé que le comité ferait rapport au congrès de son désaccord sur cette clause du bill.

UN COMPROMIS

Aussitôt que ce rapport sera présenté au congrès, il est probable, dit la rumeur, que les sénateurs et représentants des Etats du sud proposeront un autre plan d'entente qui satisfiera tout le monde. Cette entente comportera les conditions suivantes: Les contrats de vente de coton à terme devront contenir la marque de qualité, le degré de qualité accordé à ce coton par le gouvernement. Les vendeurs devront ensuite s'en tenir à leurs contrats et délivrer la marchandise telle qu'étiquetée par le gouvernement, lorsque le moment spécifié dans le contrat sera venu de délivrer le coton. Si le coton à terme vendu n'est pas la même marchandise au moment de la livraison, il faudra établir la différence de la taxe à payer. Ce plan est modelé sur le bill du sénateur Smith, de la Caroline du Sud et complété par le maître général des postes Burleson, le représentant Levee et le sénateur Smith, ainsi que par d'autres partisans des vues de la chambre des représentants sur cette question du coton à terme.

LA CONFERENCE AVEC M. WILSON.

La conférence avec le président Wilson n'a pas été limitée à cette seule question. Les trois membres

de cette conférence ont aussi décidé que l'impôt serait réduit de 5 pour cent sur les marchandises importées sur des vaisseaux américains. Mais cette détermination nouvelle ne devra pas affecter les vaisseaux des nations privilégiées. La clause, destinée à exclure les marchandises fabriquées par des prisonniers et acceptée par les trois chefs qui se sont rencontrés à la Maison Blanche, est après-midi. Il est entendu que ces décisions ont obtenu l'assentiment du Président; mais elles n'auront effet que lorsque la question des traités de commerce aura été considérée.

LES TRAITES DE RECIPROCITE.

Il a été décidé d'abandonner la partie du bill, ayant trait à des mesures de représailles; cependant le Président des Etats-Unis a négocié les traités de réciprocité commerciale, car cette partie du bill qu'on efface avait été acceptée par les deux chambres. De sept à dix nations privilégiées ne seront pas affectées par la clause du bill, accordant une diminution de 5 pour cent sur les marchandises importées des Etats-Unis aux marchandises américaines. Cependant l'Angleterre et d'autres pays ne sont pas compris dans ces traités, car il n'existe pas entre eux et les Etats-Unis un traité à ce sujet.

L'ANTI-DUMPING

Le représentant Palmer s'est présenté devant le comité, hier soir, et on lui a permis de faire connaître ses vues sur la mesure "anti-dumping", présentée par la chambre et refusée par le sénat. Cette mesure devait frapper de droits spéciaux les marchandises importées pour être vendues sur le marché américain à prix réduit. Le comité a accepté l'amendement du sénat sur les alcools de qualité inférieure. Il sera donc permis aux fermiers de fabriquer ces produits. La proposition demandant l'entrée en franchise de l'alcool, fut abandonnée. La motion du sénat, demandant la nomination d'un comité composé des représentants des deux chambres pour examiner la partie administrative du bill a été biffée. Le comité a accepté les amendements du sénat, au sujet de la fonte des minerais dans des usines offrant des garanties.

CHOSSES MEXICAINES

Le parti catholique fait le choix de Federico Gamboa comme candidat à la présidence.

Huerta lui-même n'est pas mécontent de cette nomination qui aurait pour effet de satisfaire les Etats-Unis.

Mexico, 25. — Federico Gamboa, ministre des affaires étrangères, a été choisi hier comme futur candidat à la présidence du Mexique par la convention du parti catholique, avec le général Eugenio Rascon, comme vice-président.

Ces deux hommes sont regardés comme des personnalités marquantes dans la politique mexicaine.

Senor Gamboa a accepté la candidature. Federico Gamboa était un disciple d'Ignacio Mariscal, ancien ministre aux Etats-Unis. Il fut sous-secrétaire des affaires étrangères sous son régime. Plus tard, il devint ministre aux Pays-Bas. On lui reconnaît une grande habileté comme diplomate. Il est aussi l'auteur de plusieurs écrits et n'est âgé que d'une cinquantaine d'années.

Le général Eugenio Rascon fut ministre de la guerre sous le président provisoire de la Barra. Il servit, pendant quelque temps, comme commandant du district fédéral et, plus tard, devint gouverneur du Yucatan. Il est maintenant commandant militaire du district d'Oaxaca et est âgé de 65 ans.

D'après l'opinion d'un membre éminent du parti catholique, le choix de ces deux candidats aurait été fait avec l'approbation du général Huerta, ce qui signifie par conséquent son élimination à la présidence du Mexique.

Le parti catholique, bien que supportant moralement et financièrement la présente administration, comprend maintenant, croit-on, qu'il ne lui est d'aucune utilité de faire converger ses efforts pour maintenir le général Huerta dans ses fonctions.

MEXIQUE

Ce qui se passe à Chihuahua

El Paso, Texas, 24. — Les Américains, qui sont arrivés ici, hier, annoncent que Sierra Mojada, Chihuahua, a été prise par les troupes rebelles commandées par le colonel Canzo. La garnison entière de cinq cents hommes a été pour ainsi dire annihilée et le capitaine Mateo Chavez, le commandant des troupes fédérales, a été tué au cours de la bataille.

Le général Francisco Castro avec mille hommes de troupes fédérales est parti de Chihuahua pour attaquer les troupes rebelles commandées par le général Francisco Villa et le colonel Rosalino Hernandez, à Santa Rosali, Chihuahua. Les troupes repèrent le chemin de fer national du sud, à mesure qu'elles avancent.

ETATS-UNIS

En pleine campagne politique

Boston, 24. — Après avoir choisi leurs candidats à la législature et aux élections primaires d'hier, les trois partis politiques officiellement

reconnus ont ouvert aujourd'hui leur campagne pour les élections de l'Etat le 4 novembre. Le lieutenant gouverneur David Q. Walsh, de Fitchburg, est le chef des démocrates, Charles S. Bird, de Wolpole, est à la tête des progressistes, et le congréganiste Augustus P. Gardner, de Hantington, dirige les républicains.

Il est possible que d'ici deux semaines, d'autres candidats entrent en ligne pour les fonctions de gouverneur et la rumeur veut aujourd'hui que le gouverneur Eugene W. Foss pose sa candidature à un quatrième terme, indépendamment des partis.

Roosevelt sera candidat à la présidence en 1916

Philadelphie, 25. — La nouvelle reçue de Washington récemment que les chefs de la vieille garde républicaine devaient accepter le colonel Roosevelt comme candidat à la présidence en 1916, vient d'être confirmée par le sénateur Jackson, du Maryland. Le sénateur, membre du comité national pour le Maryland, était un partisan de Taft à la convention de Chicago l'an dernier; il est l'un des gros bonnets de la vieille garde. Ses déclarations sur la possibilité d'une candidature républicaine de Roosevelt ont une importance plus qu'ordinaire. L'éventualité du choix du colonel

Roosevelt comme candidat républicain en 1916, ne nous surprendra pas, le moins du monde, dit le sénateur Jackson. Je suis absent de Washington depuis une semaine et je ne sais pas ce qui a donné lieu aux nouvelles récentes, mais d'une manière générale je sais qu'on a parlé de quelque chose comme cela parmi les chefs depuis plusieurs mois. Il y a, un mois, un sénateur républicain qui n'a pas d'amour à gaspiller pour le colonel d'Oyster Bay, m'a dit, au vestiaire du Sénat: "Jackson, savez-vous que le choix de Roosevelt pour le parti républicain en 1916 est inévitable?"

"On entend de tous côtés de ces expressions d'opinion, sans qu'il y ait rien de concret en vue de la nomination. Il est un peu trop tôt pour prendre une attitude définitive et autant que je puis savoir, le colonel n'a pas été abordé par les leaders. Les propos dont je parle ne portent que sur les nouvelles de Washington et je dois admettre qu'ils sont très significatifs au point de vue des événements futurs."

"Si Roosevelt veut être disponible pour la candidature à la présidence, il doit se présenter comme républicain. Dans le Maryland, nous avons eu une conférence d'une grande portée et une entente subséquente entre les républicains prétendus réguliers et les progressistes. Des concessions ont été faites de tous côtés et le résultat prochain sera de rétablir l'harmonie entre les républicains d'hier et ceux d'aujourd'hui."

"Si je lis bien le colonel, il serait disposé à faire des concessions pour obtenir la candidature républicaine. Il n'y a aucun doute que la suite de prétendus progressistes le suivrait. Ceci, cependant, est une supposition, mais c'est une probabilité dont il vaut la peine de tenir compte."

"Personne n'aura besoin d'être surpris de voir Roosevelt en tête du ticket républicain en 1916. Mon choix, cependant, irait à un homme comme le juge Hughes, de la Cour Suprême des Etats-Unis, comme en 1908."

Sulzer sur la sellette

LE BANQUIER SCHOFF DECLARE QUE LES CADEAUX A SULZER N'ETAIENT PAS UNIQUEMENT DESTINES AU FONDS DE CAMPAGNE.

Albany, N.-Y., 25. — Le gouverneur Sulzer était libre d'employer à l'usage qu'il jugerait à propos le chèque de \$2,500 que Jacob A. Schiff, banquier de New-York, lui avait donné. C'est ce que le banquier a déclaré hier dans sa déposition au procès du gouverneur. La note inscrite au dos du billet et indiquant qu'il était une contribution au fonds électoral du gouverneur, n'en restreignait pas l'emploi dans ce seul but, a dit M. Schiff.

Henry Margenthan, ambassadeur en Turquie, et ancien président du comité des finances du comité national démocratique, a déposé que quand il a donné au gouverneur un chèque de \$1,000 à titre de contribution personnelle, il n'a mis aucune limite à son emploi. Il dit cependant qu'il avait fait ce don pour aider le gouverneur dans sa campagne et qu'il avait été "follement généreux".

Ce sont là deux cas où le gouverneur est accusé dans l'acte d'accusation d'avoir détourné les fonds électoraux à son usage.

"Il est possible que cela ne fasse aucune différence dans cette cause-ci, mais si je siegeais dans un procès criminel, dit le juge Edgar M. Cullen, président du tribunal, je devrais dire aux petits jurés que, si le propriétaire a consenti à n'importe quel emploi du chèque ou de l'argent donné, par la personne à laquelle cet argent ou chèque a été remis, cet emploi ne constitue pas un vol."

Ces témoignages et cette décision du président ont marqué l'ouverture du procès en "improbation" intenté au chef de l'exécutif, qui avait été retardé jusque-là par les plaidoiries et les objections des avocats de la défense.

Le président du tribunal a rejeté la motion de la défense pour casser les trois articles de l'acte d'accusation traitant du prétendu mauvais usage que le gouvernement aurait fait de son fonds électoral. Il a cependant réservé sa décision jusqu'à ce que toute la preuve soit faite.

Les élections primaires dans le New-Jersey

Newark, N.-J., 24. — Les partisans de M. Wilson ont choisi leur candidat au poste de gouverneur du New-Jersey, aux élections primaires d'hier, remportant tous les comtés de l'Etat à l'exception de deux. Frank S. Kalmbach, adversaire du parti Wilson, l'a emporté dans les comtés de Essex et dans Essex. Le candidat de la majorité démocrate est James F. Fielder, gouverneur suppléant.

Aux primaires républicaines, Edward C. Stokes, ancien gouverneur, l'a emporté facilement sur ses trois concurrents, Robert Carr, de Jersey City, Charles N. Fowler, ancien représentant d'Elizabeth, et Carleton B. Pierce, sénateur de l'Etat, de Cranford.

Everett Colby a obtenu la candidature progressiste sur son concurrent, Edmund B. Osborne, de Montclair.

ANGLETERRE

L'Ulster

LE SIMULACRE DE PARLEMENT UNIONISTE S'EST REUNI CE MATIN.

Belfast, Irlande, 24. — Le parlement embryonnaire de l'Ulster, connu sous le nom de Conseil des Unionistes, s'est réuni aujourd'hui. Six cents membres composaient l'assemblée. Le marquis de Londonderry présidait. Il était autrefois lord-lieutenant de l'Irlande sous le gouvernement conservateur. Au nombre de ceux qui assistaient à l'assemblée on remarquait sir Edward Carson, chef des Unionistes d'Ulster, tous les députés irlandais unionistes de la Chambre des Communes, le duc d'Aberdeen et plusieurs autres pairs ou représentants de toutes les parties de la province d'Ulster.

Le but de la réunion était de jeter les bases d'un gouvernement provisoire dans le cas où le Home Rule deviendrait loi. On communiqua aux assistants la teneur de la constitution qui fut ratifiée.

Une ville incendiée

Constantinople, 24. — Une conflagration a ravagé la ville d'Ordu, port de mer de l'Asie Mineure, sur la mer Noire. Le marché public et un millier de maisons ont été détruits.

Faits - Montréal

JULES LAMOREUX EST ACQUITTE.

Faute de preuves, Jules Lamoureux a été acquitté hier après-midi en Cour des Sessions Spéciales par le juge Bazin.

A la suite de nombreuses plaintes portées à la connaissance de l'inspecteur, l'on avait décidé de pratiquer une surveillance plus étroite, surtout sur Lamoureux, que l'on soupçonnait déjà.

A cet effet, l'on prépara un piège en mettant devant lui des lettres chargées d'encre et on avait pris soin de noter les numéros des billets. Les lettres disparurent, l'on trouva l'escalier dans un escalier noir, mais personne n'avait vu Lamoureux mettre les lettres dans ses poches. C'est ce qui le sauva.

"Je ne puis pas, sans remords dit le juge Bazin en terminant, déclarer qu'il n'y a aucun doute que c'est Lamoureux qui a volé les billets. Il me manque la certitude physique."

LE GAZ D'ECLAIRAGE.

Mme William Vass, 730 avenue de l'Épée, a été trouvée morte dans sa maison, hier, asphyxiée par le gaz. Mme Vass fut trouvée sans connaissance, à côté de son poêle, dans les lieux étroits. Le cadavre a été transporté à la morgue pour enquête. Le défunt était âgé de 25 ans.

ENFANT DISPARU.

Diane Dumont, 6 ans, fille de M. Aimé Dumont, 503 rue Lartigue, n'est pas revenue chez ses parents, hier soir, après son départ de l'académie Bourgeois.

Ses parents s'informèrent à tous les postes de police, mais sans succès. La police n'a pu obtenir aucun renseignement.

Toute personne pouvant donner des nouvelles de la fillette est priée de s'adresser au poste de police No 3, rues Ontario et Beaudry, ou chez les parents, 503 rue Lartigue.

DOMMAGES CONSIDERABLES.

Un incendie a causé, ce matin, des dommages considérables aux Nos 290 et 292 de la rue Saint-Antoine.

L'alarme a été donnée par les constables Brooks et Déroche.

Les pompiers du poste No 8, réussirent à éteindre les flammes après quelques minutes de travail.

REDUCTION DES TAXES.

A une assemblée du conseil municipal de Lachine, hier après-midi, il a été décidé de réduire les taxes et d'augmenter l'évaluation des propriétés de 15 pour cent. La nouvelle évaluation s'élève à \$11,500,000, une augmentation de \$3,500,000 sur l'évaluation précédente. Les taxes ont été réduites de 80c à 70c par \$100, et pour les maisons d'école de 50c à 45c. La plupart des propriétés avaient augmenté de \$1,500 par \$5,000.

LA GREVE CHEZ VINEBERG.

"Nous avons déjà six nouveaux employés au travail, déclarait hier soir, M. Vineberg, et nous espérons que dans quelques jours le personnel de l'atelier sera au complet."

Les grévistes n'ont fait aucune déclaration et M. Vineberg dit qu'il est prêt à les employer de nouveau.

INCENDIE A WESTMOUNT.

Le feu s'est déclaré hier soir au second étage de la maison de Patrick Dubé, 57 rue Arlington. La cause de l'incendie est probablement un fil électrique en mauvais ordre. Avant qu'elles furent éteintes par les pompiers de Westmount, les flammes avaient déjà causé pour \$2,000 de dommages.

CHUTE DANGEREUSE.

Vers 7 heures, hier soir, un vieillard du nom de Jos. Gignac, âgé de 75 ans, est tombé dans les escaliers de sa résidence, rue Wolfe.

Baignant dans son sang, qu'il perdait d'une blessure à la tête, Gignac fut transporté à l'hôpital Général où il est sous les soins des médecins.

CONDAMNE A L'AMENDE.

Albert Fortin, 866 avenue de L'Épée, a été condamné à \$10 d'amende, devant la Cour de Police d'Outremont, pour avoir empêché les pompiers de travailler à leur aise pour éteindre un incendie, 13 rue Querbes.

ACQUITTE.

J. P. Bourbon, arrêté le 27 août dernier, sous l'accusation d'avoir volé des diamants évalués à \$675, la propriété d'une personne inconnue, a été honorablement acquitté par le magistrat Lancelot.

BRUTALE INTERVENTION.

Un garçon de 16 ans, Thomas Walsh, 94 rue Murray, a été conduit hier soir, à l'hôpital Général, le visage tout ensanglanté.

Walsh se querellait, rue McCorde, avec un des camarades, lorsque le père de celui-ci le frappa brutalement à la tête. Bien que cet incident et l'arrivée de deux ambulances aient rassemblé la foule, la police du poste de la rue Young déclare n'avoir eu aucune connaissance de cette histoire.

ANTHONY EN LIBERTE PROVOISORE.

David E. Anthony, secrétaire de la British Building Co., qui était en prison en attendant son procès, a été remis en liberté provisoire, hier après-midi, après que des agents eurent fourni un cautionnement de \$6,000.

Les garanties qui sont fournies par un ami d'Anthony, demeurant à Washington, seront apportées ce matin. C'est le juge Lavergne, siégeant en Cour d'Appel, qui a accordé sa mise en liberté provisoire.

Comme on se le rappelle, le magistrat Lancelot avait refusé d'admettre le secrétaire à caution. Tous les amis d'Anthony sont fermement convaincus qu'il sera acquitté.

L'on n'a pas encore de nouvelles de Jones. Plus de 4,000 circulaires ont été envoyées dans toutes les parties du pays, avec des signalements.

L'on croit qu'il s'est réfugié en Amérique du Sud, où il possède de nombreux intérêts. Tous les dossiers de la compagnie ont été saisis et serviront lors du procès.

Accident à un aviateur français

(Service de la Presse Associée)

Reims, 24. — Ce matin, Marcel Cavelier, aviateur français, terminait une envolée en aéroplane lorsque, à une hauteur soixante pieds, la machine chavira. Cavelier tomba sur le sol et se blessa grièvement. Au moment où l'accident se produisit, l'aviateur revenait de Juvisy avec l'intention de prendre part à la course pour le championnat international.

\$3.00 seulement **Achètent ce Poêle**
Le Reste par Paiements Faciles de
\$1.00 PAR MOIS
\$21.00 COMPTANT **Raccordement**
Perfect No 10-D **Gratis**

est une véritable occasion pour le prix. On ne saurait en trouver de semblable nulle part à Montréal. Vous pouvez aisément acheter un poêle moins cher, mais vous n'aurez pas la même valeur pour votre argent. Fait spécialement pour répondre aux exigences des petits logements, avec quatre brûleurs et un fourneau de 18 pouces.

\$23.00 A TERMES

Tout ce que vous avez à payer pour faire installer ce poêle, c'est \$3.00 comptant. Nous ne chargeons rien pour le raccordement et ce travail est bien fait. Nous sommes des experts. Aucune perte de gaz pour le consommateur.

Avec un de ces poêles dans votre maison votre travail est diminué de moitié environ.

The Montreal Light, Heat & Power Company
Edifice du Power: Angle Craig et St-Urbain. Tél. Main 4040.
Magasin du haut de la ville: No 358 Ste-Catherine Ouest. Tél. Uptown 4310.
Succursale de l'Est: 834 Ste-Catherine, Maisonneuve. Tél. Lasalle 1850.

INSTITUT GAUBE
193 AVE. MONT-ROYAL, OUEST
NOUS TRAITONS AVEC SUCCES
Cancers, Rhumatismes, Ulcères, Maladies chroniques, Neurasthénie et Affections nerveuses, Maladies du Sang.
Nos méthodes sont efficaces parce qu'elles agissent sur le sang.
BROCHURE GRATUITE EXPEDIEE SUR DEMANDE.

A propos de la Banque Internationale
Le différend qui existait entre sir Rodolphe Forgel et certains actionnaires français de la banque Internationale, oublié pendant quelque temps, a été remis hier à la lumière par les décisions préliminaires rendues en cour de Pratique par le juge Charbonneau. M. Forgel avait intenté une saisie, avant jugement, sur plusieurs valeurs détenues entre les mains de M. Martin, C. R., avocat de la défense. A cet effet, vingt pétitions avaient été présentées pour que ces saisies fussent annulées, donnant comme raison que les affidavits sur lesquels reposaient les saisies, étaient insuffisants, n'alléguant pas que les défendeurs étaient sur le point de quitter la ville avec l'intention de frauder sir Rodolphe.

Le juge Charbonneau, après considération faite, trouva les requêtes des actionnaires mal fondées et par ce fait rendit un jugement annulant les saisies.

Cours d'anglais gratuits
Depuis un certain nombre d'années la Chambre de Commerce Française de Montréal organise chaque automne des cours d'anglais gratuits à l'usage des Français résidents dans notre ville.

Ces cours reprendront le lundi, 6 octobre prochain, à 8 heures du matin, dans l'édifice de l'Union Nationale Française, 71 avenue Viger. Les inscriptions y seront reçues à l'ouverture du cours.

Tous les Français fixés au Canada ont pu se rendre compte combien la connaissance de l'anglais était utile dans ce pays; ils sont donc invités à profiter de l'occasion qui s'offre à eux et d'en faire part à leurs amis et connaissances.

Pour tous renseignements, s'adresser aux bureaux de la Chambre de Commerce Française de Montréal, Edifice Crédit Foncier, 35 rue Saint-Jacques. Tél. Main 2480.

Au Board of Trade
Le conseil du Board of Trade tenait hier après-midi son assemblée hebdomadaire. En l'absence de M. Huntley Drummond, M. R. J. Dale occupait le fauteuil présidentiel.

On a écouté plusieurs rapports intéressants. Un comité a déclaré que sur l'instance de l'Association des Marchands de produits alimentaires, le maître général des postes avait, depuis le 26 juillet, réinstauré le courrier de 1 heure tous les samedis pour la Grande Bretagne.

La Chambre Canadienne de Commerce de Londres vient d'écrire au Board of Trade que les manufacturiers anglais avaient l'intention de mettre en circulation au Canada un convoi-exposition. Ces manufacturiers sentent le besoin d'annoncer dans notre pays.

La province d'Alberta en Angleterre
Londres, 25. — Le gouvernement de l'Alberta vient de louer de spacieux bureaux dans l'édifice Trafalgar pour l'agent général de cette province M. Reid, et les visiteurs de l'Ouest.

M. Reid, au cours d'un entretien, a déclaré qu'à l'avenir les affaires entre son gouvernement et Londres seront traitées par l'intermédiaire de l'agent général. Une campagne publicitaire se forme actuellement à Edmonton et de nombreuses brochures seront envoyées à Londres sous peu.

Les produits agricoles de l'Alberta sont exposés et suscitent un vif intérêt.

RUGS
Confortables pour Voitures et Autos
Impossible, à ce temps-ci de l'année, de vous promener confortablement en voiture ou en auto sans un bon rug en laine.
Notre assortiment de rugs vous offre le meilleur choix que vous puissiez faire, toutes les dimensions, toutes les pesantesurs et tous les patrons nouveaux unis ou de fantaisie, avec ou sans franges y sont compris dans toutes les qualités désirables.
Nous vous invitons à comparer nos marchandises et nos prix.

RUGS EN LAINE	RUGS EN PELUCHE
Rugs en laine, avec ou sans frange, unis ou couleurs assorties. Prix: \$1.25 A \$16.00	Variété considérable de patrons et de grandeurs. Prix: \$2.00 A \$25.00
TAPIS DE VOITURE	RUGS EN SEAL
Tapis en mouton, couleurs assorties. Prix: \$1.50 A \$5.00	Nouveaux patrons de rugs en seal, de toutes pesantesurs. Prix: \$2.00 A \$25.00

RUGS POUR VOYAGES — STEAMER RUGS — ASSORTIMENT COMPLET.

Lamontagne Limitée
BLOC BALMORAL
338 rue Notre-Dame Ouest
Près de la rue McGill, MONTREAL.

N'hésitez pas!
DONNEZ TOUT DE SUITE
VOUS COMMANDEZ
d'Impressions
au "DEVOIR"
NOUS SOMMES OUITILLES POUR TOUS LES GENRES DE TRAVAUX D'IMPRIMERIE. :: :: :: ::
Demandez nos Prix
TELEPHONE MAIN 7461.
71a Rue Saint-Jacques

LA VIE SPORTIVE

EUGENE TREMBLAY TRIOMPHE DE PETER PLOURDE EN PRENANT DEUX CHUTES CONSECUTIVES

Notre champion canadien se montre supérieur à son adversaire à l'attaque. — Le lutteur de New-Bedford offre une belle résistance. — Le match a été exempt de rudesse

CAZEAUX CONTRE PERELLI

En prenant deux chutes consécutives, Eugène Tremblay, notre vaillant champion, a défendu avec honneur le titre qu'il défendait et a mis fin aux espérances de Peter Plourde.

Cette rencontre, disputée hier soir au Parc Schermer, a marqué l'ouverture de la saison de lutte, et plusieurs milliers de personnes s'étaient rendues pour saluer la rentrée d'Eugène Tremblay. Le match d'hier soir se faisait au genre libre, deux dans trois à finir, toutes prises permises à l'exception cependant du collier de force.

Au son de la cloche les deux hommes se lancent l'un contre l'autre et Tremblay va au tapis mais les deux hommes sont aussitôt debout. Plourde amène de nouveau Eugène par terre, essaie un bras roulé mais ne peut réussir et Tremblay va à l'attaque. Tremblay prend une ceinture à rebours mais son adversaire se dégage. Eugène reste cependant à l'offensive.

Plourde se défend bien, mais Tremblay ne se décourage pas. Les deux combattants sont debout et se donnent des massages de cou. Tremblay fait un plongeon sur son adversaire et force celui-ci à se défendre. Plourde parvient à prendre le dessus, mais pas pour longtemps. Dix minutes sont écoulées et aucun des adversaires n'a été mis en danger. Plourde tente de l'assommer une prise d'orteils, mais notre champion évite le coup. Tremblay met les épaules de Plourde près du tapis, mais ce dernier se dégage et se porte à l'attaque. Le lutteur franco-américain ne peut trouver aucune issue, Eugène, très prudent, évite tout. Les deux hommes se portent tour à tour à l'attaque et les prises se succèdent sans résultat. Tremblay excelle dans les plonges aux jambes, car chaque fois il les descend son homme au tapis. Tremblay s'assure une prise de coude et peut se croire pour un instant que Plourde va être collé, mais l'agilité de ce dernier le sauve. Tremblay réussit encore à prendre une prise de fourche, mais Plourde se dégage. Les épaules de Plourde viennent à deux doigts du tapis à la suite d'un homme lock combiné d'une prise de poignet, mais cependant il réussit à se dégage.

Le Sport des Rois

A WOODBINE

1ère course, 6 furlongs — 1er, Tom Holland, 105, 51.30; 2e, 54.30; 3e, 53.00; 4e, 53.00; 5e, 54.00; 6e, 54.00; 7e, 54.00; 8e, 54.00; 9e, 54.00; 10e, 54.00; 11e, 54.00; 12e, 54.00; 13e, 54.00; 14e, 54.00; 15e, 54.00; 16e, 54.00; 17e, 54.00; 18e, 54.00; 19e, 54.00; 20e, 54.00; 21e, 54.00; 22e, 54.00; 23e, 54.00; 24e, 54.00; 25e, 54.00; 26e, 54.00; 27e, 54.00; 28e, 54.00; 29e, 54.00; 30e, 54.00; 31e, 54.00; 32e, 54.00; 33e, 54.00; 34e, 54.00; 35e, 54.00; 36e, 54.00; 37e, 54.00; 38e, 54.00; 39e, 54.00; 40e, 54.00; 41e, 54.00; 42e, 54.00; 43e, 54.00; 44e, 54.00; 45e, 54.00; 46e, 54.00; 47e, 54.00; 48e, 54.00; 49e, 54.00; 50e, 54.00; 51e, 54.00; 52e, 54.00; 53e, 54.00; 54e, 54.00; 55e, 54.00; 56e, 54.00; 57e, 54.00; 58e, 54.00; 59e, 54.00; 60e, 54.00; 61e, 54.00; 62e, 54.00; 63e, 54.00; 64e, 54.00; 65e, 54.00; 66e, 54.00; 67e, 54.00; 68e, 54.00; 69e, 54.00; 70e, 54.00; 71e, 54.00; 72e, 54.00; 73e, 54.00; 74e, 54.00; 75e, 54.00; 76e, 54.00; 77e, 54.00; 78e, 54.00; 79e, 54.00; 80e, 54.00; 81e, 54.00; 82e, 54.00; 83e, 54.00; 84e, 54.00; 85e, 54.00; 86e, 54.00; 87e, 54.00; 88e, 54.00; 89e, 54.00; 90e, 54.00; 91e, 54.00; 92e, 54.00; 93e, 54.00; 94e, 54.00; 95e, 54.00; 96e, 54.00; 97e, 54.00; 98e, 54.00; 99e, 54.00; 100e, 54.00; 101e, 54.00; 102e, 54.00; 103e, 54.00; 104e, 54.00; 105e, 54.00; 106e, 54.00; 107e, 54.00; 108e, 54.00; 109e, 54.00; 110e, 54.00; 111e, 54.00; 112e, 54.00; 113e, 54.00; 114e, 54.00; 115e, 54.00; 116e, 54.00; 117e, 54.00; 118e, 54.00; 119e, 54.00; 120e, 54.00; 121e, 54.00; 122e, 54.00; 123e, 54.00; 124e, 54.00; 125e, 54.00; 126e, 54.00; 127e, 54.00; 128e, 54.00; 129e, 54.00; 130e, 54.00; 131e, 54.00; 132e, 54.00; 133e, 54.00; 134e, 54.00; 135e, 54.00; 136e, 54.00; 137e, 54.00; 138e, 54.00; 139e, 54.00; 140e, 54.00; 141e, 54.00; 142e, 54.00; 143e, 54.00; 144e, 54.00; 145e, 54.00; 146e, 54.00; 147e, 54.00; 148e, 54.00; 149e, 54.00; 150e, 54.00; 151e, 54.00; 152e, 54.00; 153e, 54.00; 154e, 54.00; 155e, 54.00; 156e, 54.00; 157e, 54.00; 158e, 54.00; 159e, 54.00; 160e, 54.00; 161e, 54.00; 162e, 54.00; 163e, 54.00; 164e, 54.00; 165e, 54.00; 166e, 54.00; 167e, 54.00; 168e, 54.00; 169e, 54.00; 170e, 54.00; 171e, 54.00; 172e, 54.00; 173e, 54.00; 174e, 54.00; 175e, 54.00; 176e, 54.00; 177e, 54.00; 178e, 54.00; 179e, 54.00; 180e, 54.00; 181e, 54.00; 182e, 54.00; 183e, 54.00; 184e, 54.00; 185e, 54.00; 186e, 54.00; 187e, 54.00; 188e, 54.00; 189e, 54.00; 190e, 54.00; 191e, 54.00; 192e, 54.00; 193e, 54.00; 194e, 54.00; 195e, 54.00; 196e, 54.00; 197e, 54.00; 198e, 54.00; 199e, 54.00; 200e, 54.00; 201e, 54.00; 202e, 54.00; 203e, 54.00; 204e, 54.00; 205e, 54.00; 206e, 54.00; 207e, 54.00; 208e, 54.00; 209e, 54.00; 210e, 54.00; 211e, 54.00; 212e, 54.00; 213e, 54.00; 214e, 54.00; 215e, 54.00; 216e, 54.00; 217e, 54.00; 218e, 54.00; 219e, 54.00; 220e, 54.00; 221e, 54.00; 222e, 54.00; 223e, 54.00; 224e, 54.00; 225e, 54.00; 226e, 54.00; 227e, 54.00; 228e, 54.00; 229e, 54.00; 230e, 54.00; 231e, 54.00; 232e, 54.00; 233e, 54.00; 234e, 54.00; 235e, 54.00; 236e, 54.00; 237e, 54.00; 238e, 54.00; 239e, 54.00; 240e, 54.00; 241e, 54.00; 242e, 54.00; 243e, 54.00; 244e, 54.00; 245e, 54.00; 246e, 54.00; 247e, 54.00; 248e, 54.00; 249e, 54.00; 250e, 54.00; 251e, 54.00; 252e, 54.00; 253e, 54.00; 254e, 54.00; 255e, 54.00; 256e, 54.00; 257e, 54.00; 258e, 54.00; 259e, 54.00; 260e, 54.00; 261e, 54.00; 262e, 54.00; 263e, 54.00; 264e, 54.00; 265e, 54.00; 266e, 54.00; 267e, 54.00; 268e, 54.00; 269e, 54.00; 270e, 54.00; 271e, 54.00; 272e, 54.00; 273e, 54.00; 274e, 54.00; 275e, 54.00; 276e, 54.00; 277e, 54.00; 278e, 54.00; 279e, 54.00; 280e, 54.00; 281e, 54.00; 282e, 54.00; 283e, 54.00; 284e, 54.00; 285e, 54.00; 286e, 54.00; 287e, 54.00; 288e, 54.00; 289e, 54.00; 290e, 54.00; 291e, 54.00; 292e, 54.00; 293e, 54.00; 294e, 54.00; 295e, 54.00; 296e, 54.00; 297e, 54.00; 298e, 54.00; 299e, 54.00; 300e, 54.00; 301e, 54.00; 302e, 54.00; 303e, 54.00; 304e, 54.00; 305e, 54.00; 306e, 54.00; 307e, 54.00; 308e, 54.00; 309e, 54.00; 310e, 54.00; 311e, 54.00; 312e, 54.00; 313e, 54.00; 314e, 54.00; 315e, 54.00; 316e, 54.00; 317e, 54.00; 318e, 54.00; 319e, 54.00; 320e, 54.00; 321e, 54.00; 322e, 54.00; 323e, 54.00; 324e, 54.00; 325e, 54.00; 326e, 54.00; 327e, 54.00; 328e, 54.00; 329e, 54.00; 330e, 54.00; 331e, 54.00; 332e, 54.00; 333e, 54.00; 334e, 54.00; 335e, 54.00; 336e, 54.00; 337e, 54.00; 338e, 54.00; 339e, 54.00; 340e, 54.00; 341e, 54.00; 342e, 54.00; 343e, 54.00; 344e, 54.00; 345e, 54.00; 346e, 54.00; 347e, 54.00; 348e, 54.00; 349e, 54.00; 350e, 54.00; 351e, 54.00; 352e, 54.00; 353e, 54.00; 354e, 54.00; 355e, 54.00; 356e, 54.00; 357e, 54.00; 358e, 54.00; 359e, 54.00; 360e, 54.00; 361e, 54.00; 362e, 54.00; 363e, 54.00; 364e, 54.00; 365e, 54.00; 366e, 54.00; 367e, 54.00; 368e, 54.00; 369e, 54.00; 370e, 54.00; 371e, 54.00; 372e, 54.00; 373e, 54.00; 374e, 54.00; 375e, 54.00; 376e, 54.00; 377e, 54.00; 378e, 54.00; 379e, 54.00; 380e, 54.00; 381e, 54.00; 382e, 54.00; 383e, 54.00; 384e, 54.00; 385e, 54.00; 386e, 54.00; 387e, 54.00; 388e, 54.00; 389e, 54.00; 390e, 54.00; 391e, 54.00; 392e, 54.00; 393e, 54.00; 394e, 54.00; 395e, 54.00; 396e, 54.00; 397e, 54.00; 398e, 54.00; 399e, 54.00; 400e, 54.00; 401e, 54.00; 402e, 54.00; 403e, 54.00; 404e, 54.00; 405e, 54.00; 406e, 54.00; 407e, 54.00; 408e, 54.00; 409e, 54.00; 410e, 54.00; 411e, 54.00; 412e, 54.00; 413e, 54.00; 414e, 54.00; 415e, 54.00; 416e, 54.00; 417e, 54.00; 418e, 54.00; 419e, 54.00; 420e, 54.00; 421e, 54.00; 422e, 54.00; 423e, 54.00; 424e, 54.00; 425e, 54.00; 426e, 54.00; 427e, 54.00; 428e, 54.00; 429e, 54.00; 430e, 54.00; 431e, 54.00; 432e, 54.00; 433e, 54.00; 434e, 54.00; 435e, 54.00; 436e, 54.00; 437e, 54.00; 438e, 54.00; 439e, 54.00; 440e, 54.00; 441e, 54.00; 442e, 54.00; 443e, 54.00; 444e, 54.00; 445e, 54.00; 446e, 54.00; 447e, 54.00; 448e, 54.00; 449e, 54.00; 450e, 54.00; 451e, 54.00; 452e, 54.00; 453e, 54.00; 454e, 54.00; 455e, 54.00; 456e, 54.00; 457e, 54.00; 458e, 54.00; 459e, 54.00; 460e, 54.00; 461e, 54.00; 462e, 54.00; 463e, 54.00; 464e, 54.00; 465e, 54.00; 466e, 54.00; 467e, 54.00; 468e, 54.00; 469e, 54.00; 470e, 54.00; 471e, 54.00; 472e, 54.00; 473e, 54.00; 474e, 54.00; 475e, 54.00; 476e, 54.00; 477e, 54.00; 478e, 54.00; 479e, 54.00; 480e, 54.00; 481e, 54.00; 482e, 54.00; 483e, 54.00; 484e, 54.00; 485e, 54.00; 486e, 54.00; 487e, 54.00; 488e, 54.00; 489e, 54.00; 490e, 54.00; 491e, 54.00; 492e, 54.00; 493e, 54.00; 494e, 54.00; 495e, 54.00; 496e, 54.00; 497e, 54.00; 498e, 54.00; 499e, 54.00; 500e, 54.00; 501e, 54.00; 502e, 54.00; 503e, 54.00; 504e, 54.00; 505e, 54.00; 506e, 54.00; 507e, 54.00; 508e, 54.00; 509e, 54.00; 510e, 54.00; 511e, 54.00; 512e, 54.00; 513e, 54.00; 514e, 54.00; 515e, 54.00; 516e, 54.00; 517e, 54.00; 518e, 54.00; 519e, 54.00; 520e, 54.00; 521e, 54.00; 522e, 54.00; 523e, 54.00; 524e, 54.00; 525e, 54.00; 526e, 54.00; 527e, 54.00; 528e, 54.00; 529e, 54.00; 530e, 54.00; 531e, 54.00; 532e, 54.00; 533e, 54.00; 534e, 54.00; 535e, 54.00; 536e, 54.00; 537e, 54.00; 538e, 54.00; 539e, 54.00; 540e, 54.00; 541e, 54.00; 542e, 54.00; 543e, 54.00; 544e, 54.00; 545e, 54.00; 546e, 54.00; 547e, 54.00; 548e, 54.00; 549e, 54.00; 550e, 54.00; 551e, 54.00; 552e, 54.00; 553e, 54.00; 554e, 54.00; 555e, 54.00; 556e, 54.00; 557e, 54.00; 558e, 54.00; 559e, 54.00; 560e, 54.00; 561e, 54.00; 562e, 54.00; 563e, 54.00; 564e, 54.00; 565e, 54.00; 566e, 54.00; 567e, 54.00; 568e, 54.00; 569e, 54.00; 570e, 54.00; 571e, 54.00; 572e, 54.00; 573e, 54.00; 574e, 54.00; 575e, 54.00; 576e, 54.00; 577e, 54.00; 578e, 54.00; 579e, 54.00; 580e, 54.00; 581e, 54.00; 582e, 54.00; 583e, 54.00; 584e, 54.00; 585e, 54.00; 586e, 54.00; 587e, 54.00; 588e, 54.00; 589e, 54.00; 590e, 54.00; 591e, 54.00; 592e, 54.00; 593e, 54.00; 594e, 54.00; 595e, 54.00; 596e, 54.00; 597e, 54.00; 598e, 54.00; 599e, 54.00; 600e, 54.00; 601e, 54.00; 602e, 54.00; 603e, 54.00; 604e, 54.00; 605e, 54.00; 606e, 54.00; 607e, 54.00; 608e, 54.00; 609e, 54.00; 610e, 54.00; 611e, 54.00; 612e, 54.00; 613e, 54.00; 614e, 54.00; 615e, 54.00; 616e, 54.00; 617e, 54.00; 618e, 54.00; 619e, 54.00; 620e, 54.00; 621e, 54.00; 622e, 54.00; 623e, 54.00; 624e, 54.00; 625e, 54.00; 626e, 54.00; 627e, 54.00; 628e, 54.00; 629e, 54.00; 630e, 54.00; 631e, 54.00; 632e, 54.00; 633e, 54.00; 634e, 54.00; 635e, 54.00; 636e, 54.00; 637e, 54.00; 638e, 54.00; 639e, 54.00; 640e, 54.00; 641e, 54.00; 642e, 54.00; 643e, 54.00; 644e, 54.00; 645e, 54.00; 646e, 54.00; 647e, 54.00; 648e, 54.00; 649e, 54.00; 650e, 54.00; 651e, 54.00; 652e, 54.00; 653e, 54.00; 654e, 54.00; 655e, 54.00; 656e, 54.00; 657e, 54.00; 658e, 54.00; 659e, 54.00; 660e, 54.00; 661e, 54.00; 662e, 54.00; 663e, 54.00; 664e, 54.00; 665e, 54.00; 666e, 54.00; 667e, 54.00; 668e, 54.00; 669e, 54.00; 670e, 54.00; 671e, 54.00; 672e, 54.00; 673e, 54.00; 674e, 54.00; 675e, 54.00; 676e, 54.00; 677e, 54.00; 678e, 54.00; 679e, 54.00; 680e, 54.00; 681e, 54.00; 682e, 54.00; 683e, 54.00; 684e, 54.00; 685e, 54.00; 686e, 54.00; 687e, 54.00; 688e, 54.00; 689e, 54.00; 690e, 54.00; 691e, 54.00; 692e, 54.00; 693e, 54.00; 694e, 54.00; 695e, 54.00; 696e, 54.00; 697e, 54.00; 698e, 54.00; 699e, 54.00; 700e, 54.00; 701e, 54.00; 702e, 54.00; 703e, 54.00; 704e, 54.00; 705e, 54.00; 706e, 54.00; 707e, 54.00; 708e, 54.00; 709e, 54.00; 710e, 54.00; 711e, 54.00; 712e, 54.00; 713e, 54.00; 714e, 54.00; 715e, 54.00; 716e, 54.00; 717e, 54.00; 718e, 54.00; 719e, 54.00; 720e, 54.00; 721e, 54.00; 722e, 54.00; 723e, 54.00; 724e, 54.00; 725e, 54.00; 726e, 54.00; 727e, 54.00; 728e, 54.00; 729e, 54.00; 730e, 54.00; 731e, 54.00; 732e, 54.00; 733e, 54.00; 734e, 54.00; 735e, 54.00; 736e, 54.00; 737e, 54.00; 738e, 54.00; 739e, 54.00; 740e, 54.00; 741e, 54.00; 742e, 54.00; 743e, 54.00; 744e, 54.00; 745e, 54.00; 746e, 54.00; 747e, 54.00; 748e, 54.00; 749e, 54.00; 750e, 54.00; 751e, 54.00; 752e, 54.00; 753e, 54.00; 754e, 54.00; 755e, 54.00; 756e, 54.00; 757e, 54.00; 758e, 54.00; 759e, 54.00; 760e, 54.00; 761e, 54.00; 762e, 54.00; 763e, 54.00; 764e, 54.00; 765e, 54.00; 766e, 54.00; 767e, 54.00; 768e, 54.00; 769e, 54.00; 770e, 54.00; 771e, 54.00; 772e, 54.00; 773e, 54.00; 774e, 54.00; 775e, 54.00; 776e, 54.00; 777e, 54.00; 778e, 54.00; 779e, 54.00; 780e, 54.00; 781e, 54.00; 782e, 54.00; 783e, 54.00; 784e, 54.00; 785e, 54.00; 786e, 54.00; 787e, 54.00; 788e, 54.00; 789e, 54.00; 790e, 54.00; 791e, 54.00; 792e, 54.00; 793e, 54.00; 794e, 54.00; 795e, 54.00; 796e, 54.00; 797e, 54.00; 798e, 54.00; 799e, 54.00; 800e, 54.00; 801e, 54.00; 802e, 54.00; 803e, 54.00; 804e, 54.00; 805e, 54.00; 806e, 54.00; 807e, 54.00; 808e, 54.00; 809e, 54.00; 810e, 54.00; 811e, 54.00; 812e, 54.00; 813e, 54.00; 814e, 54.00; 815e, 54.00; 816e, 54.00; 817e, 54.00; 818e, 54.00; 819e, 54.00; 820e, 54.00; 821e, 54.00; 822e, 54.00; 823e, 54.00; 824e, 54.00; 825e, 54.00; 826e, 54.00; 827e, 54.00; 828e, 54.00; 829e, 54.00; 830e, 54.00; 831e, 54.00; 832e, 54.00; 833e, 54.00; 834e, 54.00; 835e, 54.00; 836e, 54.00; 837e, 54.00; 838e, 54.00; 839e, 54.00; 840e, 54.00; 841e, 54.00; 842e, 54.00; 843e, 54.00; 844e, 54.00; 845e, 54.00; 846e, 54.00; 847e, 54.00; 848e, 54.00; 849e, 54.00; 850e, 54.00; 851e, 54.00; 852e, 54.00; 853e, 54.00; 854e, 54.00; 855e, 54.00; 856e, 54.00; 857e, 54.00; 858e, 54.00; 859e, 54.00; 860e, 54.00; 861e, 54.00; 862e, 54.00; 863e, 54.00; 864e, 54.00; 865e, 54.00; 866e, 54.00; 867e, 54.00; 868e, 54.00; 869e, 54.00; 870e, 54.00; 871e, 54.00; 872e, 54.00; 873e, 54.00; 874e, 54.00; 875e, 54.00; 876e, 54.0

L'AVIATION

COMMENT ROLAND GARROS
A FRANCHI LA MEDITERRANEE

Nouveaux détails sur l'exploit du grand aviateur français. — L'itinéraire de Garros. — Les impressions de voyage.

Paris, 24. — L'aviateur Roland Garros, a fait hier, sans escale, la traversée de la Méditerranée.

Parti de Saint-Raphaël à 5 heures 52, Garros atterriait à Bizerte à 1 heure 45, ayant couvert les 780 kilomètres séparant les deux villes en 7 heures 53, soit à une vitesse moyenne de 98 kilomètres à l'heure.

LE VOYAGE

Saint-Raphaël, 24. — L'excellent aviateur Garros est parti hier matin, à 5 heures 52 avec l'intention de gagner la Tunisie, sans escale, si possible.

Ce projet date d'un mois. Garros n'en avait parlé à personne, pas même aux constructeurs à qui il avait commandé l'appareil qu'il destinait à sa tentative, ses deux amis MM. Morane et Saulnier.

Il s'était contenté de désirer un monoplan pouvant emporter huit heures d'huile et d'essence pour un vol de 900 kilomètres environ, sans indiquer le parcours qu'il rêvait d'accomplir.

Une indiscretion seule a révélé, il y a quelques jours, son projet de voler de Saint-Raphaël à Tunis, sans escale si possible.

LE PARCOURS

En ligne droite, l'itinéraire est de 780 kilomètres, dont 580 kilomètres au-dessus de la mer.

Dès que le programme fut connu, il inquiéta beaucoup les nombreux amis de Garros qui le considéraient avec beaucoup de raisons, comme une tentative dangereuse et inutile.

Au point de vue "aviation", disaient ses amis, cette tentative ne présente à l'heure actuelle qu'un intérêt relatif. C'est un acte brave, magnifiquement brave, mais ceux qui savent quel précieux et indispensable collaborateur de l'aviation est Garros, doué d'un étonnant génie de l'air pensent que ce conquérant de l'espace, qui de son courage a donné tant d'éclatants exemples, a mieux à faire pour la cause dont il est un des plus glorieux soldats.

PROJET PEU RAISONNABLE

Il disaient que se mettre sur un parcours de 580 kilomètres en mer à la merci d'une puerile panne de moteur était un projet peu raisonnable; d'autant plus que, partant avec huit heures d'essence et d'huile pour 780 kilomètres, l'aviateur, en cas de vent contraire, peut être exposé à manquer de carburant, donc à être abandonné par son moteur immobilisé.

Le monoplan Morane-Saulnier, que pilote Garros, peut atteindre en vol normal une vitesse de 115 kilomètres à l'heure.

LE SOUVENIR DE BAGUE

Ses amis se rappelaient la mort tragique du lieutenant Bague, qui se perdit en mer en essayant de gagner la Corse, l'ont en vain prié de revenir sur un projet dont sa réputation et sa gloire n'ont pas besoin. Ils n'ont pu obtenir de lui que la promesse de couper son vol, et de faire escale à Cagliari, en Sardaigne, à 500 kilomètres du départ, s'il constatait qu'il n'avait pas assez pour les derniers 270 kilomètres au-dessus des flots, trois heures d'essence et d'huile au moins.

Garros toujours calme et confiant dans sa bonne étoile, n'a même pas voulu adapter de flotteurs à son monoplan, et a refusé les tonneaux que les autorités maritimes mettaient à sa disposition pour jalonner sa route et lui porter secours, en cas de panne.

GARROS EST ACCLAME

Le courageux pilote a été chaleureusement acclamé par le nombreux public qui assistait à son départ; Garros a déclaré qu'il avait confiance dans la réussite de son projet. Garros répondit d'une voix calme aux personnes qui l'entouraient et après avoir serré de nombreuses mains amies, s'éleva à une assez grande hauteur et prit tout de suite la direction de la Sardaigne.

Bizerte, 24. — La nouvelle que Garros allait tenter aujourd'hui la tra-

versée de la Méditerranée, est arrivée ici lundi soir, aussi bien avant l'heure prévue de son arrivée, tout le monde se porte du côté de la rade. On savait que l'aviateur devait partir vers 6 heures de Saint-Raphaël, si tout marchait bien, l'aviateur devait arriver vers 2 heures de l'après-midi.

CE QUE DIT GARROS

Beaucoup craignaient qu'une panne de moteur n'ait obligé l'audacieux pilote de descendre en pleine mer, aussi, poussèrent-ils un véritable soupir de soulagement lorsqu'à 1 heure 40, une voix cria: "Le voilà".

En effet, un petit point noir apparaissait à l'horizon: bientôt on put distinguer le monoplan et quelques minutes après Garros atterriait.

Une ovation folle accueillit Garros à sa descente d'aéronef, et il fut porté en triomphe.

"J'avais pleine confiance dans mon Morane-Saulnier et dans mon moteur, s'est contenté de répondre Garros aux nombreuses personnes qui le questionnaient.

Cet exploit est très admiré dans les milieux militaires: il prouve la valeur incontestable du pilote, du monoplan et du moteur.

Bénédiction d'un
calvaire, à Sainte-
Geneviève

Dimanche, le 28 septembre, à 3 heures de l'après-midi, aura lieu dans le cimetière de Sainte-Genève, comté de Jacques-Cartier, la bénédiction solennelle d'un chemin de croix monumental, ainsi que d'un calvaire gigantesque, par Sa Grandeur Mgr Gauthier, évêque auxiliaire de Montréal. Le chemin de croix est tout en fonte de fer, bronze métallique inaltérable, c'est une œuvre d'art très réussie. Chaque groupe de personnages mesure 3 pieds 1-2 de hauteur; la base en granit mesure 3 pieds de hauteur, 2 pieds de largeur et 6 pouces de profondeur.

Le calvaire lui-même se compose d'une croix en fonte de fer bronze métallique inaltérable de 8 mètres par 4, et d'une hauteur de 17 pieds. Le Christ placé sur cette croix mesure 7 pieds. Au pied de cette croix se trouvent la sainte Vierge, saint Jean et sainte Marie-Madeleine, hauteur 6 pieds 6 pouces. Ces personnages sont également en fonte de fer bronze métallique inaltérable et pèsent respectivement 1000 livres. La croix et le Christ pèsent au-delà de 2000 livres.

Le chemin de croix ainsi que le calvaire ont été fournis par la maison Gaston Veinot & Co, 8 et 10 rue Saint-Jacques, et viennent de l'Institut Catholique de Vaucluse (Meuse-France).

Le chemin de croix et ce calvaire sont uniques dans le diocèse de Montréal par leur richesse et leurs dimensions.

Le calvaire est dû à la générosité de deux personnes de Sainte-Genève, M. Joseph Laniel, bourgeois et son épouse Philomène Meloche.

Les 14 stations du chemin de croix ont été données par les familles dont les noms suivent:

MM. Joseph Pierre Paiement, Tossaint Labrosse, Pierre Idéore Cardinal, Joseph Cardinal, Marcel Liberson, Isaac Legault, Pierre Lauzon, David Albert Paiement, Léandre Le-cavalier, Paul Pilon, Marc Legault, Siméon et Pierre Théoret, Anselme Lafontaine et Jean-Baptiste Demers.

Le calvaire placé au fond du cimetière, domine la Rivière des Prairies; c'est un dessein dans une crypte que l'on conservait pendant l'hiver les corps des défunts que l'on ne pouvait inhumer à cette période de l'année.

Les Engrais Chimiques "International"

ont obtenu "LA MEDAILLE D'OR" à l'Exposition Provinciale 1913

Saint-Eduard, 28 Août, 1913.

M. GEO. TANGUAY, LTD., Québec.

Cher M. Tanguay,

Les engrais chimiques "INTERNATIONAL" sont introduits dans notre paroisse pour bien longtemps, je suis bien content des rendements que j'obtiens cette année, et comparés aux autres années avec d'autres marques et j'ai le plaisir de vous dire que les vôtres sont bien meilleurs.

Ne pourriez-vous pas venir vous rendre compte vous-même de ce que je vous dis, en me faisant bien plaisir.

Votre dévoué, (Signé) JOS. OLIVIER.

Pour plus de renseignements s'adresser

FERTILISANTS INTERNATIONAL

45 RUE SAINT-PAUL, QUÉBEC

GRANDES OCCASIONS DU VENDREDI

Valeurs Incomparables dans les
Soies et Etoffes à Robes

WHIPCORD TOUT LAINE, de 40 pouces, une des plus nouvelles étoffes pour la saison, bon choix de couleurs, très belle marchandise. Valeur régulière de 49c 75c. Vendredi

DRAP VENITIEN TOUT LAINE, de 42 pouces, pour manteaux ou costumes pour enfants, choix complet de couleurs. Valeur régulière de 75c. Vendredi 49c

CHIFFON DE SOIE RAYE, de 36 pouces, combinaisons de couleurs, beau fini chiffon, qualité supérieure. Valeur régulière de \$1.25, pour 59c

VELOURS NOIR A COSTUMES, de 44 pouces, d'un beau noir jais. Valeur régulière de \$2.95, \$2.25 pour

Occasion Exceptionnelle pour
une Heure Seulement

ENTRE 8.30 ET 9.30 HEURES A. M.

5.000 verges seulement de flanelle anglaise blanche, largeur de 27 pouces, qualité souple, se vendant régulièrement 12 1/2 c la verge. Demain, pour une heure seulement. Quantité limitée à 10 verges, à chaque client. — Pas de commande par la poste, téléphone ou C.O.D. 7c

DEUX GRANDES VALEURS EN FAIT DE BLOUSES

Blouses de soie noire de \$4.00 pour \$1.98

10 douzaines seulement de blouses de soie messaline noire, genre uni, plus Gibson sur les épaules, collet et poignets doubles. Manches longues. Grands 1.98 34 à 44. Régulier \$4.00, pour

Blouses de toile irlandaise de \$2.25 à \$3.50, pour 98c

250 blouses de toile irlandaise et piqué blanc, genre tailleur, garnies de remplis larges ou étroits. Quelques-unes avec petite poche, collet et poignets mous ou empesés. Grands 34 à 42. Régulier \$2.25 à \$3.50, 98c pour

Vente Merveilleuse de Chaussettes et Chemises pour Hommes

CHAUSSETTES

Une bonne occasion d'épargner de l'argent

Chaussettes tout laine, teinte solide, noir parfait. Régulier 50c, 60c et 75c, pour 37c

CHAUSSETTES CACHEMIRE

Chaussettes en cachemire garanti tout laine, sans couture, talons et bouts doubles, couleurs fantaisie, brodées sur le dessus. Valeur de 50c et 75c, pour 37c

CHAUSSETTES CACHEMIRE

Chaussettes couleurs unies ou fantaisie, talons et bouts doubles, sans couture, aussi d'autres en laine naturelle, bonne pesanture. Régulier 50c, pour 27c

CHEMISES

Chemises négligées pour hommes, en belle percale ou cordé, genre veston, dessin rayés. Régulier \$1.00, pour 69c

Tissus Lavables

COUPONS DE TOUTES SORTES, de crêpon de couleur, indienne, mousseline, etc., etc., bonnes longueurs pour kimono, blouses, robes pour enfants, etc., etc. Valeur régulière de 15c, 25c, 35c la verge, pour 9c

Dupuis Frères

LE MAGASIN DU PEUPLE

A. J. DUPUIS, Président

M. W. DEAUCLER, Vice-Président

A. J. DUGAL, Directeur-Général

COURRIER
DE QUEBEC

Nouveau chevalier de Pie IX. — Nouvelle entreprise. — Le nouveau camp de Valcartier. — Nomination provinciale. — A la mémoire de l'abbé Lortie. — Cargaison de Buénos-Ayres. — Une nouvelle école modèle d'agriculture.

(De notre correspondant)

Québec, 24. — M. Elie Brunelle, zouave pontifical de la ville de Rimouski, a été fait chevalier de Pie IX sur la recommandation de Sa Grandeur Mgr Blais, de M. le comte de Coussin, commandant des vieux zouaves pontificaux et du chevalier Rouleau, colonel du régiment des zouaves canadiens. M. Brunelle partit de Lévis en 1868 avec le premier détachement des zouaves canadiens pour s'enrôler sous l'étendard de Pie IX et servit dans l'armée pontificale pendant deux ans.

M. F. Boisvert, propriétaire de la Compagnie de Médecine du Dr Lambert, de Montréal, a fait l'acquisition de la propriété portant les Nos 96, 96 1/2, 98 et 100 de la rue Desfosse, pour y établir une succursale.

Les plans du camp militaire de Valcartier qui avaient été déposés par le département de la milice au bureau d'enregistrement de cette ville, ont été enlevés ces jours derniers et on ne les a pas revus depuis. Personne ne sait qui s'en est emparé ni où ils sont. On est à préparer de nouveaux plans.

On annonce que M. Ephrem Chouinard, député-protonotaire de la Cour Supérieure, succédera probablement à M. Georges Tessier, comme assistant-auditeur provincial.

Ce matin, a été célébré à la chapelle du séminaire, le service anniversaire de M. l'abbé S. A. Lortie. Le célébrant était l'abbé Jules Lortie, curé de Curran, Ontario. S. G. Mgr Gauthier, archevêque d'Ottawa, S. G. Mgr Brunault, évêque de Nicolet, S. G. Mgr Roy, auxiliaire de Québec et tout le personnel du Grand Séminaire étaient présents au chœur.

Le steamer "Griffin Hall", capitaine Owen, est arrivé hier soir, de Buénos-Ayres, avec un cargaison de 150,000 sacs de maïs, de la République Argentine. C'est probablement la première cargaison de maïs importée par le Canada de la République Argentine.

Deux Frères agriculteurs de Saint-François Régis, dont la communauté est à Peribonka ont fait ces jours derniers une inspection du domaine appelé la Normandie, situé à Saint-Tho-

Quatre
Grandes
Occasions
pour Vendredi

Costumes échantillons de \$4.50 à \$22.50, pour \$12.98

90 très jolis costumes échantillons, étoffes nouvelles, derniers styles, bonnes nuances ainsi que marine et noir, doublés de satin. Grands 16 à 38. Régulier \$17.50 à \$22.50, pour \$12.98

Costumes pour l'automne de \$20.00 à \$27.50, pour \$16.50

Seulement 50 élégants costumes tailleur pour l'automne, faits de serge à habits d'hommes et tweeds fantaisie, en noir, marine, brun et violet, nouvelle longueur, coins ronds, doublés de satin. Jupon à taille montante et ouverte. Grands 16 à 42. Régulier \$20.00, à \$27.50, pour \$16.95

Manteaux pour l'automne de \$16.50 à \$20.00 pour \$13.49

75 nouveaux manteaux pour l'automne, échantillons et lignes désassorties. Grand choix de styles montrant la coupe étroite et ceinture effet bulgare, grand choix de draps fantaisie et bouclé. En brun, tan, gris et à deux tons. Quelques-uns sont légèrement garnis et la plupart sont doublés. Grands 16 à 42. Régulier \$16.50 à \$20.00, pour \$13.49

Robes de serge de \$7.50 pour \$4.89

Très élégantes robes d'automne, en serge française tout laine, en noir-brun, Copenhague et marine. Genre tailleur avec collet fantaisie et boucle en braid de soie, boutons fantaisie et poignets pour appareiller le collier. Jupon à taille montante et attachant en avant. Grands 14 à 42. Régulier \$7.50, pour \$4.89

Une Occasion pour les Femmes d'Ache-
ter ce dont Elles ont Besoin en Fait
de Sous-Vêtements en Tricot

CAMISOLES ET CALECONS POUR DAMES, bonne pesanture, encolure haute ou basse, manches longues ou courtes, finis avec points de soie. Régulier 98c \$1.25 à \$1.75, pour

COSTUMES COMBINAISON POUR DAMES, laine et coton, pesanture moyenne, encolure haute, manches longues, longueur à la cheville, garnis de points de soie de dentelle au crochet, avec ruban passé. Régulier 89c \$1.25 à \$2.00, pour

CAMISOLES POUR DAMES ET ENFANTS, en coton, encolure haute, manches longues ou courtes, garnies de dentelle au crochet, en blanc et naturel. Régulier 19c 30c à 40c, pour

CAMISOLES POUR DAMES, laine et coton, encolure haute, manches longues, attachant en avant, finies avec dentelle au crochet. Régulier 40c à 60c, pour 29c

CAMISOLES POUR DAMES, laine et coton, encolure haute ou basse, manches longues ou courtes, garnies de dentelle au crochet et ruban passé. Régulier 79c \$1.00 à \$1.25, pour

COMBINAISONS POUR DAMES, en coton, très élastiques, encolure haute et manches longues, longueur au genou, finies avec points de fantaisie. Régulier 59c 98c, pour

COMBINAISONS POUR DAMES, laine et coton, très élastique, aussi tout laine, encolure haute, manches longues ou courtes, finies avec points de soie et \$1.29 dentelle. Régulier \$1.75 à \$2.25, pour

CAMISOLES POUR DAMES ET ENFANTS, en blanc ou naturel, laine et coton, à côtes fines. Régulier 59c 98c, pour

Occasions d'Economie au Sous-Sol

3,500 PIECES D'ARTICLES EMAILLÉS "SECONDS", extérieur bleu et intérieur blanc. Les prix sont de 25 pour cent à 50 pour cent de moins que les prix réguliers.

60 BAINS-MARIE EMAILLÉS, grandeur 2 pintes. Valeur de 90c, pour 59c

THEIERES ET CAFETIERES EMAILLÉES, grandeur 2 pintes. Spécial 39c

MARMITES EMAILLÉES, sans soudure, avec couvercle, grandeur 6 pintes. Spécial 49c

CHAUDRONS A PATATES EMAILLÉS, avec couvercle, grandeur 3 pintes. Valeur de 85c, pour 59c

CHAUDRONS A CONFITURES EMAILLÉS, grandeur de 2 et 3 pintes. Spécial 19c

D'autres plus grands. Valeur jusqu'à 50c, pour 29c

PLATS RONDS POUR L'AVER LA VAISSELLE, grandeur 10 pintes, pour 25c

300 PLATS A POUDING EMAILLÉS, grandeur assorties, forme ronde ou ovale. Valeurs jusqu'à 25c. Votre choix 10c

COUPONS!

Nous écoulons demain un lot de coupons de toutes sortes, comprenant des toiles, flanelles, flanelle grise et flanelle Canton, longueurs de 3 1/2 à 7 verges. Aussi coupons de toile à nappes blanchie et non blanchie, longueurs de 1 1/2 à 2 verges. Valeurs dans le lot jusqu'à \$1.00, pour, chacun 49c

L'affaire Thaw

LES AVOCATS DU FUGITIF SONGENT A DEMANDER UN DELAI

Concord, N.-H., 24. — Il se peut que le gouverneur Folger ne puisse pas rendre sa décision sur la requête d'extradition présentée par l'Etat de New-York, au sujet du prisonnier Thaw, avant la fin de la semaine prochaine. Les avocats du prisonnier ont déclaré ce soir qu'ils demanderaient un délai afin de pouvoir préparer des preuves supplémentaires pour détruire certaines allégations et affirmations de Jerome M. Shurtleff, Martin et Donigan, avocats de la défense, furent occupés pendant la journée et ce soir à préparer cette preuve. L'ex-gouverneur Stone la revisera aussitôt après son retour ici.

Pendant que ses avocats s'occupaient de sa cause, Thaw est allé faire une promenade des plus agréables, en compagnie de sa mère. Ils se rendirent en automobile à Salisbury, village situé à vingt milles au nord de Concord. Salisbury est le village natal de Daniel Webster. Les promeneurs visitèrent la maison où naquit cet homme illustre. Thaw était sous la surveillance du shérif Holman A. Drew pendant le trajet qui dura deux heures.

Ce journal est imprimé au No. 71a, rue Saint-Jacques, à Montréal, par "La Publication" (responsabilité limitée), Henri Bourassa, Directeur-Général.

Feux de forêts dans
le nord de la Californie

(Service de la Presse Associée)

San Francisco, 25. — Jusqu'ici les feux de forêts dans le nord de la Californie ont causé des dommages de plus d'un million de piastres. Dans le comté de Napa, un territoire de 16 milles de longueur et de 5 milles de largeur a été rasé et de bonne heure ce matin 600 hommes travaillaient à combattre la marche de l'incendie destructeur. C'est à Capell, à Pos et à Gordon Canyon que les feux ont causé les dommages les plus considérables. Des maisons, des vergers et des champs de céréales ont été complètement ravagés.

En ce moment les pompiers volontaires travaillent sans relâche à préserver la fabrique de la Napa Soda Springs et l'hôtelier Wilson qui, de bonne heure ce matin étaient très exposés.

La vallée de Wild Horse, située à 10 milles à l'est de Napa, est menacée de destruction. Les soldats réguliers ont dû s'unir aux pompiers volontaires pour faire la lutte aux flammes. Dans les vallées de Capell et de Pos, dix-sept maisons ont été détruites.

Dans le comté de Santa Cruz le feu fait rage dans une forêt épaisse.

Feuilleton du DEVOIR

LE

Nouveau Docteur

par JULES PRAVIEUX

Tous les incurables, tous ceux que les pilules et les potions du docteur Chanteau n'avaient pu guérir — ils étaient nombreux — allèrent, l'espoir dans l'âme, au jeune médecin, quant à un soulagement. La chance s'en mêla: des améliorations dont on amplifia aussitôt l'importance se produisirent chez quelques malades abandonnés par le docteur Chanteau. Un pneumonique que tout le monde condamnait à mort guérit contre toute attente, et tout le monde s'accorda pour attribuer au jeune médecin le mérite de cette cure merveilleuse. C'était un commencement de vogue. Les gens d'église allaient à lui parce qu'il était l'ami

tends que vous le traitiez comme tel. Troisièrement, tu peux lui faire savoir, si bon te semble, qu'il n'a plus à compter sur moi pour le prévenir lorsqu'un malade sera en danger, comme j'avais l'habitude de le faire pour vous être agréable à ta fille et à toi. Je lui apprendrai à cet homme à se mêler de ce qui le regarde et à faire de la réclamation pour ce médecin à l'eau bénite, ce vicieux en rupture de goupillon qui est venu ici me soulever mes clients!

Ces propos colportés par les domestiques vinrent aux oreilles de l'abbé Tharot: il en fut troublé. S'il ne pouvait prétendre à l'amitié du docteur Chanteau, il attachait du prix à sa neutralité. Il envisageait avec inquiétude les conséquences de l'état de guerre qui allait s'ouvrir.

L'abbé, dit-il à son vicaire, je suis bien malheureux! C'était mon droit, c'était mon devoir de donner mon appui au jeune Bravières qui, est bon chrétien, qui est le neveu de notre archiprêtre; mais voilà que surgissent des complications qui peuvent avoir sur mon ministère un bien fâcheux contre-coup! Le docteur Chanteau furieux me menace de représailles sous une forme qui m'atteint directement. Déjà, le docteur ne me salue plus, et même lorsqu'il lui arrive de me rencontrer, il enfonce son chapeau sur sa tête avec ostentation. Et quels

yeux de franc-maçon qui n'a pas mangé de curé depuis huit jours, et qui a fait! Cet homme-là va se porter aux extrémités. Les pauvres dames Chanteau vont se trouver gênées maintenant dans leurs pratiques religieuses, et, qui sait, le docteur est capable, tant son irritation est grande, de leur interdire d'assister aux offices de la paroisse, même le dimanche! Quel sacrifice ce serait pour ces excellentes chrétiennes que sont les dames Chanteau, vous le comprenez. Et de penser que je suis la cause de tous leurs ennuis me navre plus que je ne pourrais le dire. De plus, — et cela est autrement grave, — le docteur Chanteau, vous le savez, avait pris l'habitude de nous prévenir lorsqu'un malade était en danger, et c'était là, de sa part, un acte d'obligeance qui nous était d'un grand secours dans notre ministère. Or, nous ne pourrions plus désormais compter sur lui! Et bien souvent, nous arriverions trop tard. Dire que, peut-être des malades mourront sans recevoir les sacrements, sans être réconciliés avec Dieu, parce que moi, curé de Brenay-sur-Andarge, je suis en mauvais termes avec le docteur Chanteau, parce que j'ai patronné son concurrent, cette pensée m'épouvante, abbé, me donne des scrupules. Pourtant, je ne puis abandonner maintenant le docteur Bravières que j'ai soutenu jusqu'ici, que j'ai exhorté à s'éta-

blir parmi nous, pour lequel j'ai, je vous l'avoue, la plus franche sympathie et qui mérite bien l'intérêt que je lui porte; ce ne serait ni juste, ni loyal, ni même honnête. Comment sortir de là? conclut l'abbé Tharot se prenant la tête dans les mains.

— En revenant à votre idée, dit le vicaire. Il faut marier les deux jeunes gens!

— Il faut! il faut! fit avec vivacité l'abbé Tharot. Vous en parlez bien, vous! Comme si cela était en mon pouvoir! Mariez-les donc, vous, l'abbé! Il faut! Il faut! Déjà vous m'avez conseillé d'aller chercher une inspiration dans la lecture des romans, dont les auteurs, d'après vous, savaient mener à bien une affaire de ce genre. Or, vous savez que j'ai perdu mon temps à lire une demi-douzaine de ces bouquins-là. Ah! ce n'est pas là que nous trouverons la solution, le joint! C'est un joint qui nous faut. En fait de joint, ils ne nous parlent que d'amour! L'amour! l'amour! Et que diable voulez-vous que je fasse de ça?

— On pourrait peut-être l'utiliser, fit l'abbé Monié. Mlle Françoise a une très grande influence sur son père, je le sais. Et ce que femme veut, elle l'a. Si elle veut épouser le docteur Bravières, elle l'épousera. Il importe donc qu'elle le veuille, et pour qu'elle le veuille, il est nécessaire qu'elle l'aime. . . . Après tout, mon-

sieur le doyen, on prend ses auxiliaires où l'on peut. Richelieu a bien fait alliance avec les protestants!

— Oh! oh! fit l'abbé Tharot, vous allez chercher vos exemples bien haut et bien loin!

— Ils n'en sont que plus probants. C'est triste à dire: il n'y a que l'amour qui puisse vous tirer de là, monsieur le doyen.

— L'amour! L'amour! fit l'abbé Tharot hochant la tête; en vérité, voilà bien un drôle de particulier! Il ne me plaît pas du tout qu'il se mêle de ce qui m'intéresse. Voyez-vous ça! Moi curé acceptant le concours de cet individu suspect, liant partie avec lui, reconnaissant sa supériorité! Sans compter qu'il se conduit trop souvent comme un polisson. Ergo, je me défie de ce gars-là!

— Il ne lui est pas défendu d'être honnête, observa l'abbé Monié. Il l'est même quelquefois.

— Oh! cela passe ma compétence: il fit en riant l'abbé Monié.

Il y eut un silence pendant lequel les deux prêtres, l'un méditatif, cherchaient une solution qui se dérobait.

— Monsieur le doyen, s'écria tout à coup l'abbé Monié, si vous alliez voir Mlle Poncet et l'intéresser au succès de votre projet! Vous savez qu'elle a réussi bien des mariages. Le bonheur des autres, c'est sa partie!

— Mme Poncet! fit avec une moue dédaigneuse l'abbé Tharot, c'est une très bonne personne, très honnête assurément, mais diablement originale! Elle fait vraiment aux choses de sentiment une place trop grande dans son estime. Au regard de la saine philosophie, elle est un cas anormal, un monstre oui, je dis bien, un monstre! Et, en effet, ce n'est pas la raison qui la mène. Or, la philosophie l'enseigne, l'homme est un animal raisonnable.

Où Acheter Demain
